



L'homme libre contre le dogme

C'est une version massive, ample et puissante, minutieuse, un peu démesurée, que nous offre Lorraine Pintal avec sa mise en scène de la pièce de Dale Wasserman, traduite par Benoît Girard, *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Jacques Godin (ci-contre), une fois de plus, y démontre une puissance saisissante.
Page B-3

Lendemain de fièvre au Maroc

Le roi Hassan II a réussi l'exploit de se sortir sans encombre de la guerre du Golfe avec une habileté que ses adversaires ne lui contestent pas. Mais il a dû céder du lest aux aspirations de la population exprimées lors de manifestations monstres. L'opposition a évité de rompre avec le pouvoir pour préserver les chances d'un dialogue.
Page B-5

Radiographie d'un grand malade

Le grand malade, c'est le Canada. Le radiologiste, c'est William Thorsell, rédacteur en chef du *Globe and Mail* de Toronto. Selon M. Thorsell, c'est le bilinguisme *from Coast to Coast* rêvé par Trudeau qui est à blâmer pour avoir mécontenté tout le monde et amené le Canada au bord du gouffre où il se trouve aujourd'hui.
Page B-8

L'art d'avancer en arrière

Avec sa programmation 91, la direction du Théâtre du Bois de Coulonge ne prend aucun risque en présentant une oeuvre et deux auteurs qui ont déjà donné vie à la grande tente dressée à Sillery qui célèbre son quinzième anniversaire. Pas d'escapade en terrain inconnu, mais des valeurs sûres répondant au goût du public.
Page B-7



MONDE



M. Jean-Marie Le Pen

Le Pen à la merci de «l'effet Golfe»

Sylviane Tramier
Collaboration spéciale

PARIS — Le maire de la ville de Cannes a trouvé une façon originale de combattre le Front national dans sa municipalité. Il faut placcarder une affiche montrant le chef du Front national, Jean-Marie Le Pen serrant la main de Saddam Hussein. La photo n'est pas truquée. Elle a été prise cet automne lorsque M. Le Pen est allé à Bagdad rencontrer le président irakien pour l'assurer de son amitié et tenter de se faire confier quelques otages à ramener en France.

Pour le maire de Cannes, politicien de la « droite classique », cette photo est du pain béni. Elle vient rappeler l'attitude du dirigeant d'extrême-droite au moment du déclenchement de la crise du Golfe. M. Le Pen justifiait alors l'annexion du Koweït et plongeait ses partisans et son électoralat dans le plus profond désarroi.

Avec la conduite de la guerre qui a rallié une large majorité de Français derrière le président Mitterrand, le Front national a vu sa position fortement ébranlée. La crise du Golfe a donné un coup d'arrêt à la trajectoire ascendante de l'extrême-droite. Mais comme pour les autres formations politiques françaises, la vie a repris son cours, et « l'effet Golfe », positif comme pour M. Mitterrand, ou négatif comme pour M. Le Pen, tend à s'amenuiser. D'où l'affiche du maire de Cannes destinée à « informer l'opinion sur la nature des actions politiques du Front national ».

Pour la droite française, toute la question est de savoir comment tirer parti au mieux de ce tassement de l'extrême-droite et des déboires de son chef.

Faut-il « repêcher » son électoralat et certains de ses élus en forgeant des alliances ou prochaines élections locales ou laisser se creuser (en le rappelant au besoin) le décalage entre le dirigeant d'extrême-droite et ses partisans ?

Le débat de l'alliance avec le Front national, que l'on croyait enterré avec la conclusion en juin 1990 d'une coalition électorale des partis de l'opposition de droite excluant tout accord avec le Front national, est relancé précisément par M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, formation de droite dont fait partie Michel Mouillot, maire de Cannes.

L'un, M. Longuet prône des « arrangements » qui conduisent à « l'é-

Voir page B-2 : Le Pen

Jean Francoeur

LANCÉE il y a douze ans, la politique de maintien à domicile (MAD) est vite entrée dans une impasse. Et depuis ce temps, les CLSC, maîtres d'oeuvre de ces programmes, s'évertuent à colmater ce que Mme Thérèse Lavoix-Roux a déjà qualifié de baril sans fond.

Le maintien à domicile est né d'un double souci : humanitaire et financier. Bien qu'il soit impossible de distinguer clairement ce qui appartient à l'un et à l'autre, la convergence est rare et... heureuse.

Certes, de tels services existent pour appuyer la volonté de plus en plus souvent exprimée de vivre le plus longtemps possible à la maison, et même de mourir chez soi. Ce désir d'échapper à l'hébergement en institution prend même aujourd'hui la forme d'un « droit fondamental » que des groupes s'efforcent de faire reconnaître, sans que l'on puisse préciser sur qui repose les obligations correspondantes : la famille et les proches, la communauté ou le secteur public. Un peu tout le monde en

Le maintien à domicile se situe au triple confluent du privé, du communautaire et du public. Toute solution durable doit passer par une meilleure utilisation intégrée des uns et des autres.

vérité, mais selon quelle proportion, quelle forme de partage ou de coordination ?

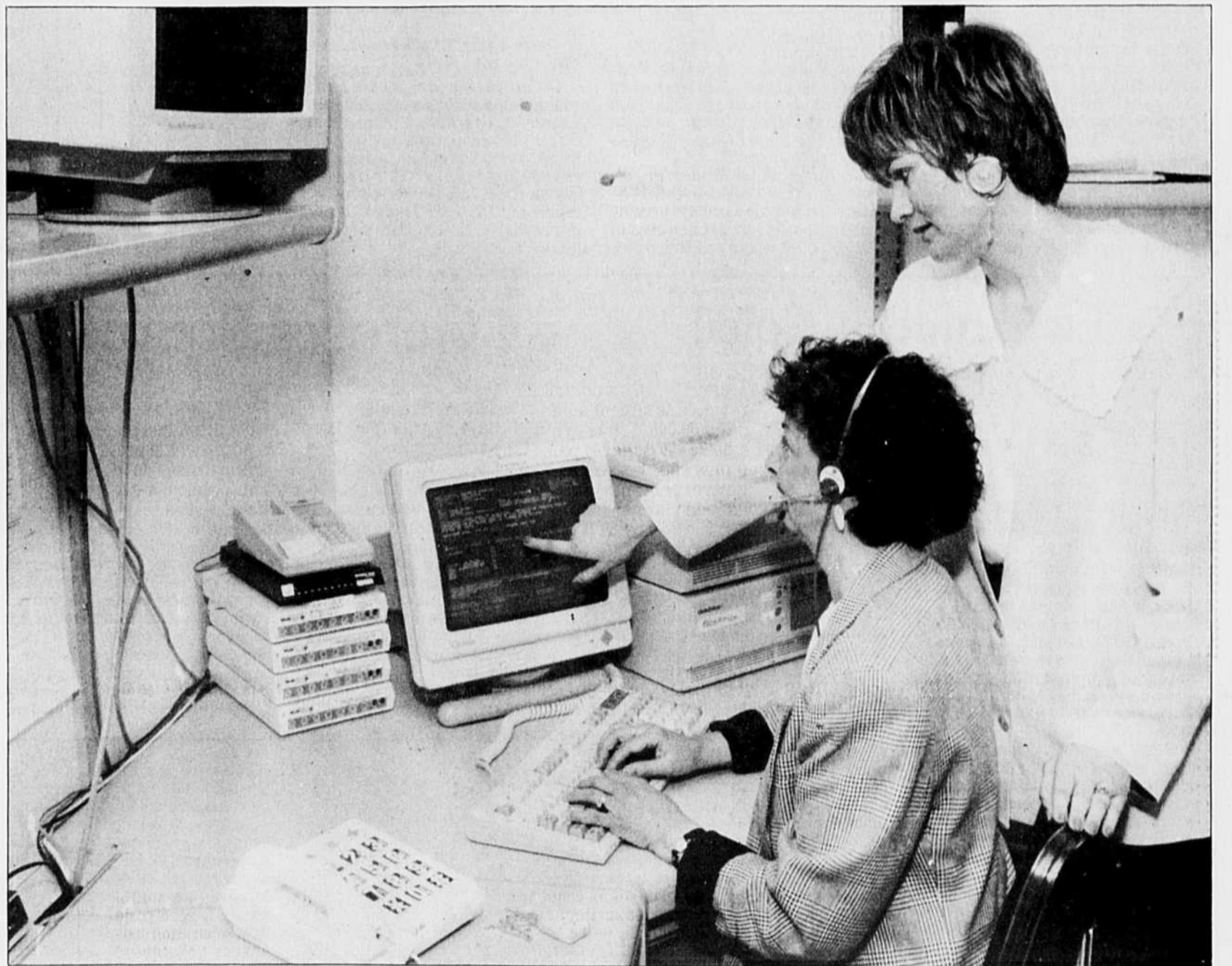
Le développement de ces mêmes services n'est pas étranger, non plus, au fait que l'hébergement en institution coûte très cher, et qu'il deviendra même prohibitif compte tenu de l'évolution démographique des prochaines décennies. Le maintien à domicile s'imposait d'autant plus que le Québec affiche le record peu enviable d'un taux d'institutionnalisation sensiblement plus élevé qu'ailleurs, notamment dans le cas des personnes âgées, mais aussi dans le champ de la santé mentale et de la déficience intellectuelle ou physique (personnes handicapées).

Si l'on met à part (égale !) le cas des personnes handicapées qui font l'objet d'une attention spécifique, les services de maintien à domicile relèvent de deux programmes : le MAD et le SIMAD.

Le MAD, ce sont les services de base en maintien à domicile dispensés par les CLSC à partir d'une enveloppe budgétaire réservée à cette fin. Ces services rejoignent actuellement un peu plus de 100.000 personnes dont les trois quarts ont plus de 65 ans et 45 % plus de 75 ans. La presque totalité de ces services prennent la forme de soins infirmiers et d'aide familiale dispensés en raison d'une moyenne de une à trois heures par semaine, par le personnel des CLSC à 86 %.

À l'autre extrémité (une moyenne de 12 à 18 heures par semaine) se situe le SIMAD, dont les services sont, justement, plus intensifs. Le SIMAD a été mis sur pied en 1986 dans le sillage du débat sur l'engorgement des salles d'urgence de certains hôpitaux. Il s'adresse principalement à des personnes en attente d'hébergement au moment de leur inscription. Ces services intensifs ont ceci de particulier que l'aide familiale (préparation des repas, entretien ménager, soins d'hygiène personnel,

Voir page B-2 : Défi



Dans les locaux d'Info-Santé, à Québec, Mme Claudette Dion, infirmière à la Centrale de télésurveillance et Mme Johanne Côté, coordonnatrice d'Info-Santé et de la Centrale de télésurveillance.

PHOTO LOUIS ARTHUR

Monsieur G. n'est plus seul...

Jean Francoeur

La télésurveillance, un complément original au maintien à domicile

IL EST deux heures, au plus creux de la nuit. Une sonnerie retentit dans la petite pièce d'angle aménagée dans les non moins modestes mille pieds carrés où loge Info-Santé, un des services du Conseil régional de la santé et des services sociaux, boulevard Wilfrid-Hamel à Québec.

L'infirmière, qui peut s'être éloignée momentanément de son poste, est alertée par les feux d'un gyrophare qui entre automatiquement en action. Un écran cathodique l'informe que l'appel provient d'un certain monsieur G., dont le nom apparaît à la liste des quelque 150 personnes dont elle a la garde cette nuit-là.

Monsieur G. vit chez lui, seul. À 82 ans, il éprouve quelques problèmes de mobilité, et sa vue baisse. Veuf depuis moins de six mois, il souffre d'un état de légère anxiété chronique.

« Bonsoir, monsieur G., dit l'infirmière après avoir pressé le bouton P de son émetteur-récepteur. Quelque chose qui ne va pas ? »

Pressant ensuite le bouton E, elle attend la réponse de son interlocuteur, tandis qu'un deuxième écran s'allume, c'est le dossier de l'appelant.

Monsieur G. ne sait trop quoi dire. Comme pris en faute. « Excusez-moi, c'est une erreur, explique-t-il, j'ai dû toucher le bouton sans m'en rendre compte. »

L'infirmière ne peut retenir un sourire. Elle le connaît déjà assez bien, monsieur G. Elle sait que l'« erreur » qu'il vient de commettre a tendance à répéter depuis quelque temps, sa fiche le confirme.

Une enième fois, monsieur G., nouvellement abonné, aura voulu vérifier si l'infirmière était bien là, vraiment, à portée de voix. Monsieur G. porte un pendentif qui sert de télécommande portable à un émetteur-récepteur branché sur son téléphone. Il n'a qu'à appuyer sur le bouton pour entrer en communication avec une centrale informatisée située à plusieurs kilomètres, 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Une erreur ? Peut-être. Mais plus probablement, un timide signal de détresse, un besoin de rompre l'iso-

lement.

La semaine dernière, monsieur G. avait commis une autre « erreur » : il avait cru entendre le bruit d'un cambrioleur cherchant à forcer sa porte. L'infirmière s'était empressée de communiquer avec un des « parrains » de monsieur G. On trouva rien d'anormal aux alentours. Ce parrain est un voisin de palier. Monsieur G. a aussi une « marraine », sa fille, qui demeure plus loin en banlieue.

Un brin de causerie. L'infirmière en profite pour vérifier si monsieur G. a bien compris dans quel ordre et à quelles heures il doit avaler sa médication. Et, bonne fin de nuit...

(Tout ce qui précède n'est que reconstruction imaginaire, mais basée sur des faits réels. Comme n'a jamais dit de Shakespeare : tous les détails sont faux, l'ensemble n'en est que plus vrai.)

Ils sont maintenant plus de 200 de ces messieurs et mesdames G. qui

habitent la région de Québec (03) et la future nouvelle région Chaudière-Appalaches (12). Autant de « clients » d'un nouveau service de support et de surveillance à domicile, implanté en septembre 1989 à titre expérimental, maintenant opérationnels dans les 21 CLSC des deux régions. Chacune a sa centrale d'appel, l'une desservant la rive nord située à Info-Santé dans les locaux du conseil régional de Québec, l'autre desservant la rive sud logée à Assistance-Santé à l'hôpital de Beauville. La télésurveillance sert d'appui au programme Soins intensifs de maintien à domicile (voir autre article dans cette même page).

La moitié de la clientèle inscrite a plus de 75 ans et vit seul, les trois quarts sont des femmes. Ce sont des personnes dites à risque.

La télésurveillance vise à leur apporter une réponse rapide, sécuritaire et adaptée à leurs besoins, notamment le soir, la nuit et les fins de semaine alors que les services sont plus difficilement accessibles. Elle évite, par voie de conséquence, le recours inutile aux ressources plus lourdes et plus coûteuses que sont les urgences des hôpitaux.

Il s'agit d'un complément aux services de maintien à domicile que les CLSC des deux régions offrent ac-

Voir page B-2 : Monsieur G.

CAHIER SPÉCIAL

SYNDICALISME

PARUTION LE 1er MAI DANS LE DEVOIR

LEADERSHIP

La relève et les nouveaux leaders syndicaux. Les grands débats socio-économiques de demain. Une analyse des structures et nouveaux appareils qui auront un impact sur la vie syndicale.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 19 avril

CINÉMA

Le cinéaste David Lean n'est plus

On lui doit *Le pont de la rivière Kwai*, *Lawrence d'Arabie*, *Docteur Jivago*

LONDRES Reuter — SIR DAVID LEAN, metteur en scène britannique à qui l'on doit notamment *Le Pont de la Rivière Kwai*, *Lawrence d'Arabie* et *Docteur Jivago*, est décédé hier à Londres des suites d'une longue maladie, a annoncé son avocat.

Il était âgé de 83 ans. David Lean avait débuté en 1926 comme claqueur à la Gaumont avant de devenir assistant opérateur. Annobli en 1984, il avait vu sa carrière couronnée en 1990 par l'American Film Institute.

Son collègue Michael Winner a présenté David Lean comme « le plus grand cinéaste britannique — indiscutablement ».

« C'est celui qui avait le plus de style, c'était le plus précis et le plus doué techniquement, et il voyait aussi très grand, ce pour quoi ne sont pas réputés les metteurs en scène britanniques », a-t-il ajouté.

David Lean venait de terminer la mise au point du scénario de *Nostromo*, d'après le roman de Joseph Conrad. Le film devait réunir Dennis Quaid, Christophe Lambert et Isabella Rossellini, mais on ignore ce qu'il en adviendra.

Lauréat de 28 Oscars, son attachement inébranlable au récit et sa science de la composition avaient contribué à en faire l'un des rares cinéastes britanniques de stature mondiale. Dans un domaine de plus en plus dominé par le sexe, la violence et les effets spéciaux, il gardait pour exigences un bon scénario, un jeu d'acteurs solide et une photographie impeccable.

Ses films les plus célèbres, de *Lawrence d'Arabie* à *Route des Indes*, dénotent un goût du grand spectacle au romantisme tempéré par la discipline qu'il s'imposait au mon-



David Lean

Le producteur David Puttnam a un jour dit de lui que c'était « le plus grand conteur du cinéma ».

Exigeant une obéissance totale des acteurs et des équipes de tournage, il se donnait la plus grande peine pour obtenir exactement l'image qu'il voulait sur la pellicule. On ne compte plus les anecdotes d'après lesquelles il attendait le nuage ou le lever de soleil parfaits.

« L'argument actuel consiste à dire que les gens ne remarquent pas ce genre de chose », déclarait-il en 1970. « Ils ne remarquent pas non plus les quatorze couches de peinture sur une Rolls-Royce, mais elles sont pourtant bien là. »

Son véritable talent ne s'est affirmé que dans la seconde moitié de sa carrière, dans les grandes productions coûteuses tournées en décors naturels. C'est ce qui a valu de vives

critiques à un film comme *La Fille de Ryan* (1970), jugé totalement démodé par certains critiques à un moment où la faveur allait aux productions à petit budget.

Les attaques de la critique, notamment américaine, ont joué un rôle décisif dans une traversée du désert de quatorze ans après laquelle il a entrepris trois années durant le tournage de *Route des Indes* (1984), adapté d'un roman d'E.M. Forster. Ce film pouvait certes paraître démodé à beaucoup d'égards, mais le goût du public avait changé et ce fut un triomphe.

À 81 ans, il s'était associé avec l'écrivain Robert Bolt pour porter *Nostromo* à l'écran, avec un budget de 46 millions de dollars. « Cela devait couronner sa carrière », a dit le producteur Serge Silberman. Mais le tournage a été interrompu en janvier dernier, David Lean étant subitement tombé malade.

David Lean était né le 25 mars 1908 à Croydon, dans la banlieue sud de Londres. Le montage fut son tremplin et l'amena à travailler sur des films tels que *Pygmalion* (1938) et *49e Parallèle*. En 1942, il est cometteur en scène du film de guerre *Ceux qui servent en mer* avec son auteur Noel Coward, puis obtient de grands succès avec des adaptations de Dickens (*De Grandes espérances*, *Oliver Twist*).

Les grandes productions le rendent célèbre ultérieurement. Dans *Lawrence d'Arabie*, l'image peut-être la plus mémorable fait apparaître un petit point qui, en grossissant, se révèle être Omar Sharif monté sur un chameau. On retrouve l'acteur dans *Docteur Jivago*, le plus grand succès commercial de David Lean.



David Lean lors du tournage de *Lawrence d'Arabie* interprété par Peter O'Toole (monté sur le chameau).

Le Cirque du Soleil donne des frissons au New York Post

Maurice Girard
de la Presse canadienne

WASHINGTON (PC) — De tous les quotidiens qui devaient publier des critiques du spectacle du Cirque du Soleil, qui donne sa *Nouvelle expérience* jusqu'au 5 mai à Battery Park à Manhattan, seul le *New York Post* publiait un commentaire dans son édition de mardi. Et la critique était élogieuse pour ne pas dire dithyrambique.

Et son auteur, M. Clive Barnes ne tarit pas d'éloges pour la troupe montréalaise qui, affirme-t-il, est merveilleuse. « Elle peut vous inciter à changer la façon dont vous voyez la vie », écrit-il dans un article intitulé en français « C'est magnifique ».

« On a déjà écrit de la troupe de Montréal, le Cirque du Soleil, qu'elle était étonnante, renversante et cruciale dans l'histoire du cirque? Que pourrait-on ajouter? Enfin, risquons-nous », écrit-il en début d'article.

Depuis sa première production à Manhattan en 1988, le Cirque du so-

leil « a gagné en importance en stature sur la scène internationale », affirme le *Post*. « Il y a trois ans, il était un des meilleurs cirques au monde. Aujourd'hui, il se retrouve en tête; il n'a pas son pareil ».

Contrairement à la nouvelle cuisine qui vide le porte-monnaie sans remplir l'estomac, la Nouvelle expérience du Cirque se présente comme un véritable « festin pour l'ouïe, la vue et l'imagination ».

Le spectacle du cirque constitue une expérience théâtrale totale, affirme le critique du *Post*. « Un mélange unique des arts du cirque (à l'exception des animaux, la marque distinctive du cirque) qui se fondent pour créer un nouvel art. Dans sa forme actuelle, la troupe redéfinit le cirque en tant que spectacle. D'ici 10 ans, tous les cirques du monde auront été transformés. »

M. Barnes avoue même avoir eu des « frissons » en regardant certains numéros.

MRG-WDC-HUL 1422ED 16-04-91

Geroges Bourdarel, idéaliste ou salaud ?

Sylviane Tramier
Collaboration spéciale

PARIS — Le 13 février dernier se tient au Sénat un colloque consacré aux rapports entre la France et le Vietnam. Un des intervenants, professeur d'histoire à l'université de Jussieu à Paris, est violemment apostrophé par un membre de l'assistance. Il est accusé d'avoir été, entre 1953 et 1954, commissaire politique dans un camp de prisonniers français au Vietnam, chargé de la rééducation politique des détenus.

Autrement dit un traître, travaillant pour le compte de l'ennemi pen-

dant la guerre d'Indochine, et sinon un tortionnaire, du moins un complice de l'humiliation et des mauvais traitements subis par ses compatriotes.

Georges Bourdarel, c'est le nom du professeur, ne nie pas les faits. Ses convictions communistes, anticolonialistes l'avaient amené à l'époque à prendre fait et cause pour le Viêt-minh pendant la guerre d'indépendance du Vietnam contre la France (1946-54). En tant que commissaire politique au camp 113, son engagement dans le combat aux côtés des nord-Vietnamiens consistait à donner des cours à la gloire du communisme et de l'Union Soviétique.

ques aux prisonniers français et à les soumettre à des séances d'auto-critique.

Mais si se trouve que Georges Bourdarel, comme tous les auteurs de crimes et délits commis à l'occasion de la guerre d'Indochine (la guerre du Vietnam française) a bénéficié de la loi d'amnistie de 1966.

C'est ainsi qu'il a pu regagner la France et se faire engager à l'université comme spécialiste du Vietnam.

Aujourd'hui cet homme répond laconiquement à la question : étiez-vous un idéaliste ou un salaud ? — « Je me demande si je n'ai pas plutôt été un con ». Il ne regrette pas cependant son engagement.

Cela fait-il pour autant de Georges Bourdarel un criminel de guerre, comme le prétendent plusieurs responsables de l'extrême-droite ? Et cela justifie-t-il la plainte de crimes contre l'humanité portée contre lui par un ancien prisonnier du camp ? Plusieurs intellectuels de gauche ont pris la défense de Georges Bourdarel, estimant qu'à travers lui, en plaçant sur un pied d'égalité les actions de Bourdarel et celles des nazis, l'extrême-droite cherchait à faire oublier les crimes des partisans d'Hitler. Surtout au moment où les enquêtes ouvertes contre des français impliqués dans des déportations de Juifs pendant la guerre piétinent.

◆ Défi

support à la mobilité...) y occupe la plus grande part (73 %), le reste se partageant entre les soins infirmiers, les services sociaux et le gardiennage. Le SIMAD se distingue également du fait qu'à peine plus de la moitié des services sont dispensés par le personnel des CLSC, le reste prenant la forme d'une allocation directe versée aux personnes pour l'achat de services ou d'un recours à des agences privées.

Mais, depuis le début, pour le maintien à domicile (MAD ou SIMAD), même problème engendré par le « succès » : une demande dépassant largement l'offre et créant une situation de sous-financement chronique. La question s'est posée d'autant plus rapidement que l'instauration de cette politique, qui devait marquer un virage prononcé, a coïncidé avec le début d'une gestion de ressources publiques de plus en plus rare, aussi bien en raison de la conjoncture (la profonde récession de 1981-1982) que de la structure des dépenses des gouvernements.

S'il est vrai que le maintien à domicile est moins cher, beaucoup moins cher que l'hébergement ou l'hospitalisation, il reste qu'au début des années quatre-vingt, il ne pouvait être question de comprimer davantage les budgets des établissements (hôpitaux, centres d'accueil...) déjà sévèrement frappés par des mesures dites de rationalisation. Par la suite, le débat politique se polarisa autour du rétablissement des bases budgétaires de ces mêmes institutions : on n'aura pas oublié la campagne électorale de décembre 1985 dominée par la dénonciation de la « médecine de guerre ».

Il devint de plus en plus évident, qu'au-delà du discours sur la réallocation des ressources (on dit aujourd'hui le « recyclage », une donnée incontournable s'imposant : à moyen terme, les services de maintien à domicile exigeraient de l'argent neuf » (une denrée de plus en plus introuvable sur les marchés publics).

Conséquence : le rationnement, allant jusqu'à l'exclusion. Les CLSC n'aiment pas le mot, mais ils sont forcés de pratiquer la chose. Cela s'appelle la priorisation. En d'autres mots, les services — et plus particulièrement l'aide familiale — seront réservés aux personnes qui en ont le plus « besoin » financièrement. Il en

résulte que le maintien à domicile n'est ni universel ni toujours facilement accessible. Cependant, il reste « gratuit ». Si la loi n'interdit pas les frais aux usagers, ainsi que l'a établi un jugement de la Cour supérieure, une directive du ministère écarte formellement toute pratique de cette nature. Les services à domicile, dans la mesure où ce sont les CLSC qui les dispensent, sont en principe payés par l'impôt, argent neuf ou recyclé.

D'où l'impasse... « De telles pressions provoquent actuellement une crise de croissance du programme et une remise en question de sa mission originale », déclarait Mme Mireille Dumont-Le-masson, conseillère-cadre à la Fédération des centres locaux de services communautaires. Elle s'exprimait ainsi à la conférence nationale sur les soins et services à domicile qui se tenait à Ottawa en septembre dernier.

Les CLSC réclament donc du ministère ou plus de ressources ou une définition plus explicite des normes d'admissibilité aux services. Préférablement, les deux à la fois. On sait qu'il y a aura plus d'argent, le livre blanc de M. Côté comporte des engagements précis à cet effet. Mais les normes se font attendre. C'est que l'impasse est encore plus profonde qu'il n'y paraît. Il s'agit, en quelque sorte, d'une impasse biologique, au sens que donne à ce mot la théorie évolutionniste. On ne peut en sortir qu'à reculons, en reprenant les choses depuis le début.

La politique de maintien à domicile est entièrement à repenser, à la fois dans ses programmes (la trop grande disparité entre le MAD et le SIMAD), dans son mode de dispensation (la coordination encore insuffisante entre les établissements) et dans son financement (la gratuité en trompe l'oeil qui mène au laminage du volume des services).

Le maintien à domicile se situe au triple confluent du privé, du communautaire et du public. Toute solution durable doit passer par une meilleure utilisation intégrée des ressources des uns et des autres. Malgré ses limites évidentes, le secteur « social » qui dispose de l'expertise la plus originale en matière d'intégration (fiscalité, tarification, exonération) est celui des services de garde à l'enfance.

Les concepteurs de programme devraient y regarder de plus près. Et, pourquoi pas ? s'en inspirer.

◆ Le Pen

rosion des étus et peut-être de l'électorat ». L'autre, M. Mouillot estime que c'est un « mauvais calcul » qui consiste à « vouloir gagner des points à droite pour en perdre au centre et dans nos propres rangs ».

Ce calcul, bon ou mauvais, est basé sur une certaine arithmétique. Selon les sondages, le Front national n'obtenait plus, au mois de février, que 10 % des intentions de vote à des élections législatives (après avoir atteint 18 % en avril 90). Mais ces 10 % permettraient à l'opposition de droite de devancer le bloc formé par la majorité présidentielle (socialistes, communistes, divers gauches). Sans cela la droite classique plafonne à 38 % et reste dans l'opposition.

Mais rien ne dit pas le recul de l'extrême-droite sera autre chose qu'un effet passager de la guerre du Golfe. Le Front national connaît ses pires moments lorsque se produit un événement mobilisateur (la guerre, la réaction anti-raciste et opposée à l'anti-sémitisme au moment de la profanation du cimetière juif de Car-

pentras en mai 1990). Il remonte lors de ces débats sur des thèmes controversés agitent l'opinion.

L'immigration, le malaise et l'insécurité des banlieues, les affaires louches politico-juridiques ou financières qui jettent le discrédit sur la vie politique et la classe politique, sont le terrain de prédilection de l'extrême-droite, celui sur lequel elle prend pied avec le plus d'assurance et de succès.

L'affaire du « foulard islamique », en divisant l'opinion sur la laïcité, sur la place des symboles religieux à l'école et en révélant l'importance de la religion musulmane en France, avait donné un bon coup de pouce à l'extrême-droite.

Et avec le « retour à la vie civile », l'après-guerre fournit à l'extrême-droite quelques-uns de ces thèmes porteurs.

Ainsi le rebondissement de l'affaire des « fausses factures » ayant servi à alimenter les caisses électorales du parti socialiste ou la polémique sur le passé pro-communiste d'un universitaire ont été saisis au vol par l'extrême-droite pour tenter de refaire ses forces.

◆ Monsieur G.

tuellement à quelque 2000 personnes. Les CLSC interviennent d'abord. Ils ont la responsabilité d'évaluer l'état de santé et les besoins des personnes, de leur fournir les services requis, de recruter et de former les parrains — absolument indispensables —, d'établir les liens avec les clients utilisateurs bien le système mis à leur disposition et de transmettre à l'infirmière de la centrale tous les renseignements pertinents.

De son côté, l'infirmière de garde dispose de toutes les coordonnées nécessaires pour rejoindre sur le champ parrains, médecins, ambulance, pompiers ou policiers... Également, elle a sous la main un volumineux répertoire de protocoles d'intervention de nursing. Le lendemain, elle fera rapport à sa correspondante au CLSC.

La clientèle-cible du service comprend : des personnes âgées dont la santé est fragile, isolées et dont le support offert par les proches est insuffisant ; des personnes handicapées dont l'autonomie est réduite aussi bien dans leurs déplacements que dans leur capacité de demander de l'aide ; des familles aux prises avec une maladie dont l'issue est quelquefois mortelle ; les convales-

cents à leur sortie de l'hôpital...

Le conseil régional de Québec (CRSSS) et les CLSC ont convenu, par contrat, du partage des frais d'acquisition des équipements nécessaires. Le CRSSS a procédé à la location-achat des deux centrales informatisées, tandis que les CLSC se chargent, également par location-achat, des unités locales installées au domicile des clients, avec frais minimaux aux usagers. Le ministère et la communauté comblent la différence.

Le plus récent rapport de ce service de télésurveillance précise que 207 nouveaux appareils s'ajoutent sous peu aux 290 déjà disponibles. Dans 70 % des cas, la clientèle inscrite présente des risques d'accidents, une chute, un bris d'appareil (concentrateur d'oxygène), une erreur dans la prise de médication... 27 % ont des risques d'événements subits, crise d'angine, oedème aigu au poumon, hémorragie, étouffement, angoisse...

Dans la majorité des cas, le rétablissement d'un état de sécurité joue un rôle capital, absence d'un proche, situation de violence, états dépressifs, peur du feu, du vol...

On estime qu'à moyen terme, plus de 1000 personnes pourraient profiter d'un tel service dans les deux régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

ÉCOUTEZ

ciel 98,5

PARTEZ POUR

L'AUTRICHE

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 30 AVRIL 1991

REPLISSEZ ET RETOURNER
À CIEL C.P. 985, LONGUEUIL
JAH 323

MOTS PASSEPORT DATE DE DIFFUSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

TELEPHONE

Une collaboration de l'Office du Tourisme Autrichien

LE DEVOIR

exotik

Lufthansa

CICA HOTELS

Au nom de votre santé,
Cessez de fumer!



Qui Sait ...

si vous n'en profiterez pas vous même ?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

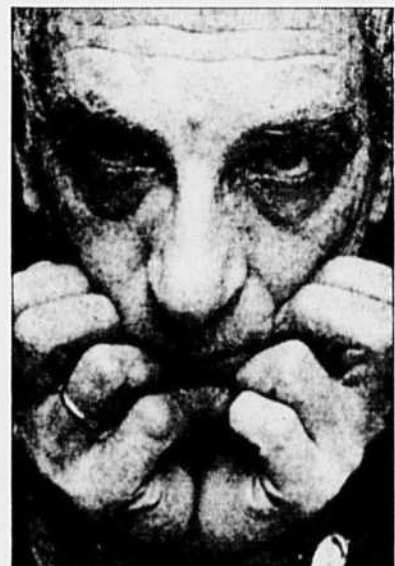
CINEMA / chronique

La voix assourdie de la Chine

Odile Tremblay

LA CHINE, muselée depuis les jours sanglants de la place Tien-An-Men, porte encore son traditionnel deuil blanc. Ni l'art, ni la vie n'ont encore refléuri sous les pavés de la grande place. Le cinéma a mis sa pellicule en berne alors que les réalisateurs les plus novateurs se sont vus condamnés au silence par le régime. Tian Zhuang, auteur en 89 de l'immortel *Voléur de chevaux*, avait beau co-produire cette année avec Hong Kong une fresque à grands déploiements sur la dynastie des Ch'ing : *Li Lianying*, le gouvernement de Pékin la retira illico du circuit des festivals internationaux. Pas de chance ! Il nous sera impossible de le visionner au Festival international du cinéma chinois qui se déroulera à Montréal du 23 mai au 2 juin prochain.

L'événement, organisé par InterCinéart, en est à sa quatrième édition et se révèle d'ores et déjà le plus important du genre en Amérique du Nord. Durant 10 jours, à la Cinémathèque, au Goethe, au cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau et sur les écrans de plein air du parc Sun Yat-Sen (coin Clark et La Gauchetière), plus d'une soixantaine de films et de vidéos viendront illustrer toutes les facettes du Royaume du Milieu et de sa diaspora. Et malgré le quasi mutisme de la Chine continentale du jour, le festival nous promet cette année un grand cru. Au programme : une rétrospective des classiques du cinéma chinois des années 30. Hommages y seront rendus au grand réalisateur Sun Yu ainsi qu'à l'actrice Muan Ling Yu, surnommée pas ses admirateurs la Garbo chinoise. En 1935, la belle se suicida, tirant à 25 ans sa révérence sur un monde qui la blessait. Mais elle ressuscitera pour nous notamment dans *La divine* et dans *Femmes nouvelles*.



Krzysztof Kieslowski

Première au Canada dans le cadre du Festival international du cinéma chinois : onze films taiwanais seront à l'affiche, dont trois du cinéaste Hou Hsiao-Hsien qui avait jadis ébloui Berlin avec *La ville du chagrin* et que plusieurs considèrent comme un des dix meilleurs réalisateurs du monde. De lui, on pourra visionner *Un été chez grand-père*, sa dernière oeuvre au parfum nostalgique et bucolique.

À ne pas manquer non plus en direct de Hong Kong, du réalisateur Laurence Ah Mon Gangs, film choc sur la délinquance juvénile et *La reine du trottoir*, une histoire qui

parle de femmes et du plus vieux métier du monde.

Quinze ans de Crépuscule

AVANT EUX, il y avait comme un grand vide dans le petit monde du film d'auteur : Au Québec, les réalisateurs d'avant-garde se distribuaient souvent eux-mêmes tant bien que mal, loin des sentiers commerciaux. La relève portait les noms alors inconnus de Bruno Carrière, Franco Battista, Pierre Falardeau, etc. Et personne ne voulait entendre parler d'elle. Personne ? Enfin, presque. Car en août 76, une petite maison de distribution *Les films du crépuscule* se donna le mandat impossible de regrouper et de vendre ces « outsiders ». L'ambition de l'équipe était modeste : « profiter de nos six mois de prestations d'Assurance chômage pour faire la promotion de quelques films, puis lâcher prise, se rappelle le président-fondateur Louis Dussault. Eh bien, on a tenu quinze ans. »

Aujourd'hui, la maison de distribution, qui fête en grande pompe ce 15^e anniversaire, s'inscrit à l'heure des bilans. « On a répondu à un besoin évident », constate Louis Dussault. Nos efforts ont contribué à briser le préjugé qui veut que les films d'auteurs ennui le grand public. Et puis, à force de prendre des chances, de miser sur des inconnus, on a fait connaître de vrais talents. Après nous, tout le monde a courtisé Léa Pool, Roger Cantin. »

Autre fierté des *Films du Crépuscule* : avoir ouvert au Québec une fenêtre sur le film d'auteur étranger : européen, nord-africain, sud-américain aussi. La maison fut la première à distribuer entre autres les Frédéric Mitterand, les Francisco Lombardi, les Youssef Chahine, le Mahmoud Ben Mahmoud.

Pour fêter ses 15 années de cheminement en bordure des sillons officiels, l'équipe projette cette année d'éditer en cassettes vidéo cinq séries de films marquants : les courts métrages primés, le cinéma de femmes, les longs métrages québécois sous-titrés en anglais, plusieurs *Films du monde entier* ainsi que l'oeuvre complète réalisée par Arthur Lamothe sur les Indiens du nord-est québécois.

Le décalogue au Quiméscope

GRAND ÉVÉNEMENT au Quiméscope ! le cinéma de la rue Ste-Catherine a mis la main sur l'intégrale du *Décalogue*, dix extraordinaires films polonais que tournait en 88-89 le réalisateur Krzysztof Kieslowski pour la télévision de son pays. Cannes découvrit cette oeuvre magistrale en 88 et ne s'en est pas encore remise depuis. Chaque film est une variation sur un des dix commandements, mais l'approche du cinéaste n'a rien de religieux ou de dogmatique. Il vient explorer l'âme humaine et soulever les grands problèmes d'éthique du monde moderne. Ces documents sont de véritables puits de profondeur et de sensibilité. Un must ! Vendredi, coup d'envoi avec les *Décalogues 1 et 2*. Par groupes de deux films, les projections se succéderont du 19 avril au 31 mai.

Erratum

UNE ERREUR s'est glissée dans ma dernière chronique. La somme de 200 000\$ représentait le budget global de *La Mondiale de films et vidéos réalisés par de femmes* et non la subvention allouée par la Ville de Québec.

ARTS VISUELS

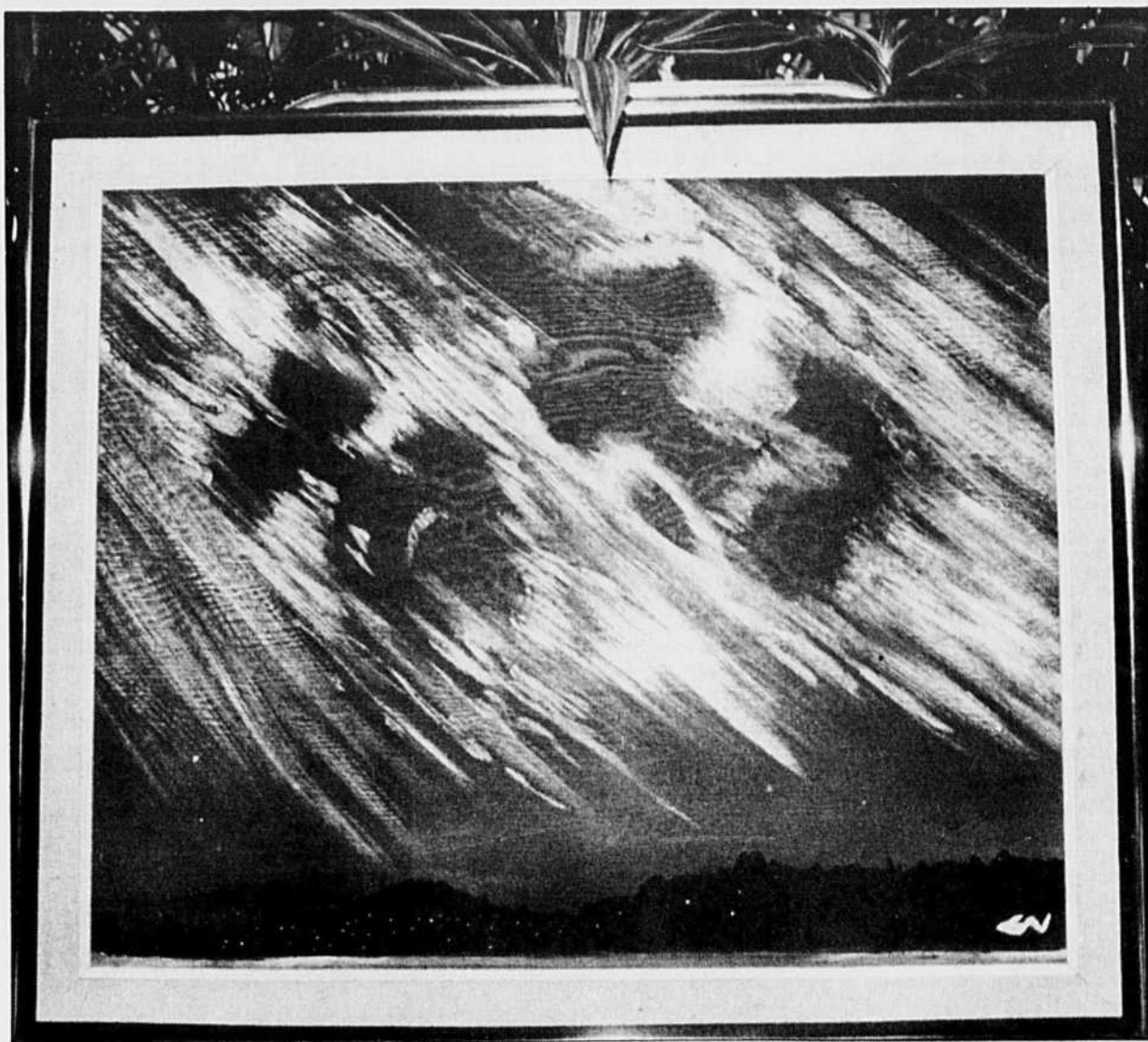


PHOTO JACQUES NADEAU

Le peintre algonquin Edmond Vincent expose ses oeuvres au complexe Guy-Favreau.

L'aigle a atterri sur la Lune

Yves Robillard

collaboration spéciale

LE PEINTRE algonquin Edmond Vincent ne ressemble pas aux warriors vus à la télévision l'été dernier. Même s'il est costaud, c'est sa grande bonhomie qui inspire confiance dès qu'on le rencontre. C'est un être enjoué dont le rire est communicatif. Un peu timide, il ajoute toujours après chaque affirmation majeure : « peut-être que je me trompe ?... » et cela signifie « je ne voudrais pas vous blesser ! »

Né en 1937 à Maniwaki, il vit dans la réserve du lac Rapide-Kitiganik dans le parc La Vérendrye, en Abitibi. C'est un autodidacte qui s'est mis à la peinture il y a 15 ans par amour de la vie, dit-il. Radio-Québec Abitibi et divers autres postes locaux ont souvent présenté ses oeuvres au public, mais c'est la première fois qu'il expose à Montréal. Il fait partie des 24 artistes présentés dans le livre de Jacques de Roussan, intitulé *Abitibi-Témiscamingue en peinture*.

Edmond Vincent n'a pas voulu prendre de cours d'art, car « les professeurs et autres artistes, affirme-t-il, sont trop influencés par les traditions européennes, revues et corrigées par les Canadiens et les Américains. La peinture européenne des grands maîtres a été formée par ce qu'ils ont vécu dans leurs pays, par leurs joies et peines là-bas. Nous, les Américains, n'avons rien vécu de tout cela ! »

Et il poursuit : « Pour avoir une identité avec la Terre de l'île de la Tortue, l'Amérique du Nord, comme les artistes européens l'ont avec leurs propres terres, ça prend des générations et générations et des centaines d'années d'imprégnation. Cela m'a pris beaucoup de courage pour décider de rompre avec ces grands peintres. Et les Québécois devraient en faire de même ! Peut-être que je me trompe ou peut-être que vous n'êtes pas au pays depuis assez longtemps pour être aussi attachés que nous à la terre et soucieux de la respecter. »

« Ce que je vois de ma réserve, ce

sont les multinationales qui viennent couper les arbres jusqu'à ce qu'il n'en reste plus, ou ouvrir une mine d'or, la vider, puis s'en aller. Ils ne sont pas d'ici ! Et c'est ça la cause des problèmes politiques. Ils n'aiment pas la terre. Il faut aimer la terre comme notre mère et pousser nos racines très profondément dans le sol. »

C'est la silhouette générale des arbres qui l'a d'abord inspiré et la forme du vide entre les branches. Le tableau *L'Esprit de L'Original* propose quelques branches anodines dans le brouillard qui nous font penser à la fois au panache de l'animal et au corps d'une femme. Quelques fois, les silhouettes ne sont pas aussi éloquentes. Et l'étonnement est grand quand on les découvre. Le peintre nomme cette démarche « chercher les formes cachées dans la forêt. »

La réserve Kitiganik est en pleine forêt. À chaque automne, Edmond Vincent va poser ses trappes et pièges. Il vit en partie de ces captures, mais c'est avant tout pour mieux s'enraciner qu'il le fait, pour renouer avec ses traditions, en perpétuant une activité ancestrale.

Pour ses tableaux, trois grandes catégories de thèmes l'intéressent : la mythologie amérindienne, les contes pour les enfants avant l'arrivée des missionnaires et l'histoire telle qu'elle a été vécue par les autochtones.

« L'Aigle a atterri » raconte un de ces faits vécus. Au 19^e siècle, les Indiens, voyant qu'ils allaient presque tout perdre, allèrent voir un vieux sage hopi pour lui demander à quel moment ils reprendraient leurs affaires en mains ? Et le vieux sage répondit : « Quand l'aigle aura atterri sur la lune ». Et les Indiens se dirent : « mais c'est impossible ». Et, ils repartirent plutôt déçus.

Or en 1969, quand le vaisseau spatial américain atterrit sur la lune, la première phrase entendue fut : « The eagle had just landed !... » et la deuxième : « It's a big step for mankind ! » Et la presse sauta sur la deuxième phrase et les Américains

sur la première, comprenant la deuxième d'une autre façon. Car depuis 1969, non seulement les Américains prennent de plus en plus leurs affaires en mains, pensent plusieurs, mais ils croient aussi qu'ils ont le devoir de transmettre aux blancs leurs savoirs, pour leur apprendre à mieux vivre, c'est-à-dire d'une « façon sacrée ». Et cela sera un grand pas pour l'humanité !

Une série de tableaux racontent l'histoire de la mort au 18^e siècle de plus de 10 000 Américains à cause de couvertures distribuées par des blancs. Ces couvertures avaient été volontairement contaminées par la petite vérole. Et pourtant, ces tableaux ne sont pas tristes. Différentes taches de couleur suggèrent les silhouettes d'Américains qui gravissent une montagne pour se transformer en oiseaux d'or dans un ciel supra-naturel. Le tableau « Réflexion sur la prière de Dan George » est mouvance perpétuelle d'aurores boréales. La plupart de ces tableaux sont offerts aussi en reproduction de très bonne qualité.

À côté d'Edmond Vincent et son monde, on comprend une grande vérité, qu'il faut avoir dans notre tête, des buts très précis — pour lui, les revendications des Américains — qui vont, telle une flèche, aboutir au centre de la cible, mais cela avec un coeur grand comme l'immensité du plus grand horizon. Certains spécialistes de l'art diront qu'il s'agit ici d'illustrations ! Ce sont des esprits formalistes qui n'ont pas tout à fait compris encore que cela n'a pas d'importance et que l'art doit avant tout transcender le mental.

— L'exposition d'Edmond Vincent a lieu du 16 au 30 avril dans le grand salon du Hall des conférences du Complexe Guy-Favreau. Elle se tient parallèlement au Festival de films et vidéos amérindiens, organisé par le groupe *Terre en Vue* et qui a lieu au même endroit du 18 au 21 avril.

— Yves Robillard a été critique d'art au DEVOIR, à *La Presse*, au *Jour*, co-fondateur et directeur pendant plusieurs années du département d'histoire de l'art de l'UQAM où il enseigne toujours.

MUSIQUE

Monologue superbe d'un pianiste d'autrefois

Récital du pianiste Shura Cherkassky

Bach, *Partita* no. 6 BWV.830; Schubert, *Impromptus* op.90, D.899; Prokofiev, *Sonate* no.7 op.83; Rachmaninov, *Étude* op.3 no.1; Stockhausen, *Klavierstück IX*; Moszkowski, *Liebeswälder*. En bis : Liszt, *Liebestraum* no.3; Chopin, *Tarantelle* op.43. Lundi 15 avril, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

ENCORE vert et tonifiant, à l'âge vénérable de 79 ans, Shura Cherkassky répétait, lundi soir à Wilfrid-Pelletier, son superbe monologue de grand pianiste d'autrefois.

À la seule lecture de son programme, on se prend à rêver : Bach, Schubert, Prokofiev, Rachmaninov, Moszkowski et même Stockhausen, sans oublier Liszt et Chopin ; trois siècles de musique pour clavier revus à travers le prisme d'une virtuosité romantique qui ne compte plus aujourd'hui que de rares adeptes.

Plus personne ne joue ainsi du piano. Pourtant, ceux qui peuvent aisément — plus aisément même que Cherkassky — jouer toutes les notes des partitions les plus redoutables (comme la *Septième* de Prokofiev), ne manquent pas. Mais à l'opposé de ce grand maître, ils ne savent plus, ou n'osent plus « repenser » une partition de manière à transporter l'auditeur au-delà de la page écrite.

Né à Odessa (Ukraine), Cherkassky émigre aux États-Unis afin de pouvoir travailler, dès 1924, avec le pianiste polonais Josef Hofmann qui avait reçu les conseils d'Anton Rubinstein, rival et contemporain russe de Franz Liszt. À travers eux, il est donc l'héritier de cette tradition des pianistes virtuoses qui convoient l'interprétation comme un lieu de « récréation ».

Sous ses doigts, la *Sixième partita* de Bach n'est plus tout à fait la même. Elle n'appartient plus au clavier pour laquelle elle fut d'abord destinée, gagnant ainsi en séduction d'une autre époque ce qu'en authenticité elle perd.

Schubert a-t-il pris soin de noter soigneusement les signes d'expression (les nuances) du premier *Impromptu* op.90, que dans l'esprit de Cherkassky ces indications ne sont pas absolument essentielles. On comprend alors que pour donner une perspective plus globale des quatre volets de l'Opus.90, il ait jugé nécessaire de souligner plutôt les grandes lignes.

Ne pouvant plus se permettre de rivaliser avec la précision technique d'un Pollini, Cherkassky n'en fait pas un complexe. Il concentre plutôt son énergie sur les effets paroxystiques de la *Septième sonate* de Prokofiev. Balayant tout sur sa trajectoire — les bonnes comme les fausses notes — la *Toccata* finale est ainsi enlevée d'un geste foudroyant.

Avec une ironie surprenante, le *Neuvième Klavierstück* de Karlheinz Stockhausen se retrouve, superbe moment de poésie abstraite, entre deux pièces de salon de Rachmaninov et de Moszkowski. Histoire, sans doute, de faire avaler la pilule à un auditeur qui ne croit pas aux vertus de cette « musique moderne » — pourtant vieille de 40 ans.

Le merveilleux dans tout cela, c'est le Stockhausen ait pu passer aussi bien que tout le reste du programme. Il est même permis de croire que cette page n'ait pas été souvent jouée de manière aussi agréablement accessible. Comme quoi, l'approche de ces grands interprètes romantiques n'est pas si démodée que les jeunes générations se sont plués à le croire.

THÉÂTRE

L'homme libre contre le dogme

Vol au-dessus d'un nid de coucou

De Dale Wasserman. D'après le roman de Ken Kesey, traduction de Benoît Girard, mise en scène de Lorraine Pintal, décor de Danièle Lévesque, costumes de François Barbeau, musique de Pierre Moreau, avec Jean Archambault, Yvon Bilodeau, Jean-François Casabonne, Jean-Pierre Chartrand, Louis de Santis, Martin Drainville, Annette Garant, Benoît Girard, Jacques Godin, Thomas Graton, Michel Laperrière, Normand Lévesque, Louise Marleau, Monique Michaud, Guy Mignault, Widemir Normil, J.A. Robert Paquette, Brigitte Poupart et Gildor Roy. À la Compagnie Jean Duceppe au Théâtre Port-Royal, du 10 avril au 18 mai.

Alain Pontaut

C'EST une version massive, ample et puissante, minutieuse, un peu démesurée, que nous offre Lorraine Pintal avec sa mise en scène de la pièce de Dale Wasserman, traduite par Benoît Girard, *Vol au-dessus d'un nid de coucou*.

Le décor, de Danièle Lévesque, est superbe, qui a suscité dès le lever du rideau les applaudissements : une sorte de plateforme argentée, cernée de vitres derrière lesquelles s'exerce l'implacable surveillance de garde Bennett sur ses patients, cobayes diversément dégingués mais pour qui tout ira bien s'ils se soumettent à la règle.

On connaît trop l'histoire, popularisée par le film de Milos Forman en 1975, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler le détail. Pour l'essentiel, l'opposition d'un nouveau venu, le joueur délinquant Randle McMurphy, aux politiques souriantes et féroces de garde Bennett, qui poussera le contestataire à bout avant de le neutraliser par la lobotomie.

L'atmosphère, ici, est vraie et le détail du comportement de chacun des malades mentaux a été précisément fixé pour composer un saisissant tableau d'ensemble où le duel inégal des deux protagonistes prend tout son relief, sous l'oeil fixe de ce faux sourd et muet qu'est le chef indien Bromden.

Sur le plan des comédiens, Louise l'ontie pénitencière, et une histoire un peu commercialement tirée vers la thèse. Dans la vraie vie des institutions psychiatriques, qui peuvent très bien comporter leur rigidité, leurs garde-chiourme et leurs sadiques, McMurphy aurait peut-être été moins imprudent, Bennett plus contrôlé par les médecins, Billy Libby, le jeune bègue timoré devant les femmes, voué à un autre destin que cet affreux suicide, etc. L'auteur a mis le paquet, en terme d'événements et de personnages « démonstratifs », pour que rien ne nous échappe de l'allégorie proposée.

Telle quelle, elle n'en est pas moins forte et Lorraine l'a inscrite dans une mise en scène large et mé-

ticuleuse, étroitement réaliste, qui sait orchestrer avec une étonnante précision les éléments du récit et l'authenticité du texte, les principaux protagonistes, la musique, discrète et efficace, et cet éventail de comédiens diversement remarquables que sont, entre autres, Benoît Girard et Jean-Pierre Chartrand, Martin Drainville, Normand Lévesque, Marie Michaud.

Marleau et Gildor Roy s'opposent en éclairant bien chaque aspect de leurs personnages, encore que l'on souhaiterait parfois de l'une et de l'autre un peu plus d'intériorité ou d'émotion, de vie profonde que d'exactitude technique un peu froide. Mais leurs rôles sont lourds et ils savent en général nous en imposer le mouvement tragique.

Quand Jacques Godin sort de son mutisme de la première partie, seulement et à demi interrompu, en voix off, par les supplications adressées à son père, brisé par les Blancs, il semble prendre en mains à lui seul la force, la conclusion et la morale de l'histoire : énergie retrouvée, Bromden est le seul qui trouvera le chemin de la liberté après avoir étouffé son ami McMurphy : ainsi Bennett n'en fera pas un légume pendant trente ans, comme elle a fait de quelques autres. Godin, une fois de plus, donne au rôle qu'il épouse ici une puissance, externe et interne, saisissante.

C'est à la fois un magnifique sujet que *Vol au-dessus d'un nid de coucou* : l'homme libre contre la robotisation, la déshumanisation de la Co-

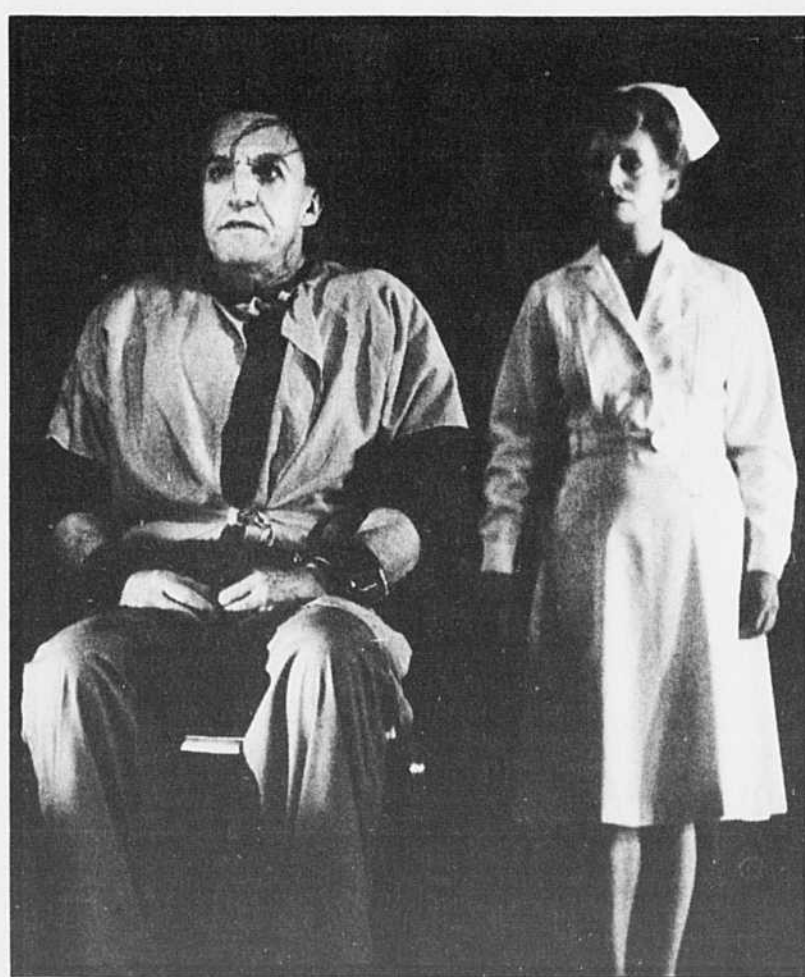


PHOTO FRANÇOIS BRUNELLE

Jacques Godin et Louise Marleau dans *Vol au-dessus d'un nid de coucou*.

Force triomphe à Créteil

PARIS (AFP) — LE GRAND PRIX du Jury du 13^e Festival International des films de Femmes, qui vient de se tenir à Créteil, en région parisienne, a été attribué à un film néerlandais, *Force (Kracht)*, de Frouke Fokkema.

Ce festival, qui portait cette année une attention particulière aux films de femmes asiatiques dans une section *Regards d'Orient Extrême*, a également décerné deux mentions spéciales à *La compagnie des Inconnues (The company of Strangers)* de la canadienne Cynthia Scott, et à *Valse accidentelle (Sluicelij Vals)* de la Soviétique Svetlana Proskourina.

Le Prix du jury de l'AFJ (Association des femmes journalistes) a été attribué au film *Le Temps Enfermé (Verriegelte Zeit)* de l'allemande Sibylle Schoenemann et celui du jury *Graine de Cinéma à La chambre claire (White Room)* de la canadienne Patricia Rozema.

Le Prix du Public pour le meilleur long métrage a été décerné à *La compagnie des Inconnues*, histoire drôle et émouvante d'un groupe de vieilles dames qui se retrouvent entre elles dans un coin perdu de campagne, et qui reçoit ainsi deux récompenses au Festival de Créteil.

Ce Festival, devenu au fil des ans le rendez-vous obligé des films de femmes, a rendu hommage à Géraldine Chaplin et à l'actrice française décédée Delphine Seyrig.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2, Secret of the Ooze 7 h*. *Hard Way* 9 h 45. *III: Career Opportunities* 7 h. *Silence of the Lambs* 7 h. 9 h 30. *IV: Sleeping with Enemy's* 8 h 45.

BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Solution secrète* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. *III: Détour en enfer* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. *IV: Le silence des agneaux* 1 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30. *Maman j'ai raté l'aviation* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Career Opportunity* 7 h 15, 9 h 10. *III: Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20.

BROSSARD I: (465-5906) — *Maman j'ai raté l'aviation* 7 h 30. *Silence des agneaux* 9 h 30. *III: Détour en enfer* 7 h 30, 9 h 30. *IV: Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 7 h 30, 9 h 30. *Maman j'ai raté l'aviation* 7 h 30. *Misery* 9 h 45. *Détour en enfer* 7 h 05, 9 h 20.

CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *Confrontation à la barre* 7 h, 9 h 30. *Le silence des agneaux* 7 h, 9 h 40. *III: Teenage Mutant Ninja Turtles 2, Secret of the Ooze* 7 h. *Career Opportunities* 9 h 10. *Coupable par association* 7 h 30, 9 h 35. *Maman j'ai raté l'aviation* 7 h 20. *Misery* 9 h 45. *Détour en enfer* 7 h 05, 9 h 20.

CENTRE EATON I: (611) — *L'échelle de Jacob* 2 h, 4 h 20, 9 h 15. *De quoi j'me mêle encore* 12 h 10, 7 h 10. *Gully by Suspicion* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25. *Misery* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 7, 7 h 25, 9 h 35. *Cyrano de Bergerac* 12 h 35, 3 h 15, 6 h 10, 9 h 5. *Falling Over Backwards* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25. *The Field* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30.

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mt. — *Class Action* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45. *King's Whore* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 40. *The Grifters* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40.

CINÉMA JEAN-TALON: Mt. — *Il Looks Could Kill* 7 h 30, 9 h 30.

CINÉMA OMÉGA I: — *De quoi j'me mêle encore* 7 h 15, 9 h 2. *Un filic à la maternelle* 7 h, 9 h 15. *Le parrain* 3 h 8.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. — *Les enfants du feu* 19 h, 21 h.

CINÉMA PARIS: Mt. (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Sleeping With the Enemy* 7 h 10, 9 h 20. *Class Action* 7 h 15, 9 h 30. *Hard Way* 7 h, 9 h 25, 11 h 45. *Dances with Wolves* 3 h 15. *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 7 h, 9 h 10. *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 40.

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Un, deux, c'est ça l'Vous avec la parole* 18 h 35. *Vampires à la Havane* 20 h 35.

CINÉMA V: 15560 Sherbrooke O. (489-5559) —

Defending your Life 7 h, 9 h 25. *Gully by Suspicion* 7 h 15, 9 h 40.

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Don't Tell Her It's Me* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25. *Ding et Dong le film* 3 h 10, 7 h 35. *L'éveil* 12 h 50, 5 h 10, 9 h 35. *III: Le gloire de mon père* 1 h 20, 4 h 15, 7 h, 9 h 15. *IV: Alice* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 20. *V: The Five Heartbeats* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30. *VI: Mr and Mrs Bridge* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30. *VII: Un thé au Sahara* 1 h, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 25. *VIII: Misery* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35. *IX: Confrontation à la barre* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 20.

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Mado poste restante* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25. *II: Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30. *III: Coupable par association* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. *IV: Le château de ma mère* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *Le colporteur/Pour l'amour du stress* 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. (14 au 17 avril).

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Good Morning Vietnam* 20 h 30.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le patain du roi* 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — *Il danse avec les loups* 8 h 11. *L'éveil* 7 h, 9 h 30.

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 6 h 30. *Dances with Wolves* 1 h 30. *Silence of the Lambs* 7 h 15, 9 h 35.

DORVAL I: (631-8586) — *Out for Justice* 7 h 10, 9 h 20. *III: Perfect Weapon* 7 h, 9 h 10. *Green Card* 7 h 10, 9 h 25. *Defending your Life* 6 h 45, 9 h 15.

DU PARC I: (844-9470) — *The Marrying Man* 7 h 10, 9 h 30. *Gully by Suspicion* 7 h 15, 9 h 30. *Reversal of Fortune* 7 h, 9 h 20.

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Uranus* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30. *2: Le Parrain* 3 h 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *The Marrying Man* 6 h 50, 9 h 20. *III: Out for Justice* 7 h, 9 h 10.

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (932-2230) — *Career Opportunities* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10. *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h 8 h 30. *Sleeping with the Enemy* 1 h 30, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20. *Hard Way* 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 15, mer. 2 h, 4 h 25, 9 h 30.

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *Out for Justice* 7 h 20, 9 h 20. *Misery* 7 h 15, 9 h 35. *The Marrying Man* 7 h 10, 9 h 30.

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven. 10 h, 11 h 45, 13 h 30, 19 h, sam. 13 h 30, 17 h, 19 h, dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30. — *Blue Planet et To Fly* mar. au dim. 15 h, 15, 20 h 45.

IMPERIAL: (288-7102) — *The Doors* 12 h 30, 3 h 25, 6 h 20, 9 h 15.

LAVAL I: (688-7776) — *De quoi j'me mêle encore* 7 h 20. *Defending your Life* 9 h 10. *III: The Marrying Man* 7 h 20, 9 h 40. *Out for Justice* 7 h 10, 9 h 20.

LAVAL 2000 I: (687-5207) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2, la solution secrète* 7 h, 9 h 2. *Les nuits avec mon ennemi* 7 h 15, 9 h 15.

LOEWS I: (861-7437) — *Defending Your Life* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35. *Metropolitan* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15. *Green Card* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30. *IV: The Fourth Deadly Sin* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. *V: Goodfellas*

12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05.

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Une poignée de temps* 19 h — *Le feu de l'enfer* 21 h 15 — Salle 2: *Les colombes* 19 h 15 — *Réves* 21 h 30.

PALACE 1: — *Out for Justice* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30. *III: The Marrying Man* 1 h 15, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10. *III: Reversal of Fortune* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20. *IV: New Jack City* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20. *Perfect Weapon* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15. *VI: It Looks Could Kill* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.

PARADIS I: (354-3110) — *Teenage Mutant*

Ninja Turtles 2, la solution secrète 7 h 15 — *Misery* 9 h. *III: Les nuits avec mon ennemi* 7 h 15, 9 h 15. *III: Détour en enfer* 7 h 15, 9 h.

PARISIEN I: (866-3856) — *Le mari de la colféeuse* 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25 — *Montréal Interdit* 9 h 35. *II: La discrète* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30. *III: Love-moi* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30. *IV: Dames galantes* 12 h 20, 4 h 40, 5 h, 7 h 05, 9 h 25. *V: Le dénommé* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 15. *VI: Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05. *Uranus* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25.

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4248) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 1 h 15, 3 h 10, 5 h 10, 7 h, 9 h. *III: Silence of*

the Lambs 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30. *III: Class Action* 1 h 30, 4 h 05, 7 h 15, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 solution secrète* 7 h, 9 h 2. *Les nuits avec mon ennemi* 7 h 15, 9 h 15.

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *The Sheltering Sky* 7 h — *Leningrad Cowboys Go America* 9 h 30.

VERSAILES I: (353-7880) — *Out for Justice* 7 h 15, 9 h 15. *De quoi j'me mêle encore* 7 h 20, 9 h 20. *III: Defending Your Life* 6 h 30, 9 h. *IV: Perfect Weapon* 7 h 20 — *Montréal Interdit* 9 h 20. *Misery* 7 h 25, 9 h 35. *VI: L'échelle de Jacob* 6 h 30, 9 h.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Mike Stern Trio avec Alain Caron et Ben Perowsky, du 18 au 21 avril.

BAR AU PLAISIR: 4467A rue St-Denis, Montréal (842-7471) — Tous les mercredis, Place Aux Pôtes, animatrice Janou Saint-Denis, invités le 17 avril, Louise Desjardins et Jean-Marc Desgent, à 21h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Cause and Effect, le 17 avril à 21h 30.

BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 17 avril à 21h 30.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 18h, à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Gerogette, pianiste/ chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Gerogette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

LE BIJOU: Hôtel Relais, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Jimmy Earl Perry, chanteur R&B/Pop, du 16 au 27 avril, mar. mer. à 20h, jeu. ven. à 21h, sam. à 22h.

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal — Karen Young accompagnée par Francine Martel et Norman Lachapelle, du 18 au 20 avril à 20h 30.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — « Jeux de femme » de Krzysztof Zanussi et Edward Zebrowski, adaptation de Barbara Grzegorzewska, m. en s. Alexandre Hausvater, du 20 mars au 4 mai, mar. au sam. à 20h.

CEGEP ÉDOUARD-MONTPÉTI: Auditorium, 100 rue de Gentilly, Longueuil (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent Couleurs du Tibet avec Gilbert Leroi, le 19 avril au 19h 30, ven. à 19h.

CENTRE CULTUREL VANIER: Salle Jean-Pierre Houde, Châteauguay — Trisha Pope, chanteuse de jazz, le 17 avril à 19h 30.

CHAPÈLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Jeunes Artistes: Jessica Sarapoff, soprano, François Couture, pianiste; oeuvres de Duparc, Strauss et Wagner — Clément Joubert, pianiste; oeuvres de Bach, Liszt, Khatchaturian, Rachmaninov et Scriabine, le 17 avril à 20h.

CLUB BALATOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Festival Antillas: Mohamed Bangoura et Koba, rythmes de Guinée, le 17 avril.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Richard Desjardins, du 17 au 20 avril à 20h 30.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — La conquête de Mexico — texte de Yves Siou Durand, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, coproduction du Nouveau Théâtre Expérimental et des Productions Ondimok, du 9 avril au 4 mai à 20h 30.

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « Crime et châtiment » de Dostoevski; production le Groupe de la Veillée, montage dramatique et conception Gabriel Arcand, du 18 avril au 11 mai, mar. au dim. à 20h 30.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal — Cheval: poésie musicale, le 17 avril à 20h.

MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal — Rencontre avec Jean-François Cantin, Denis Farley et Yves O'Reilly, photographes, le 17 avril à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal — Dessins animés: Tintin et le temple du soleil, le 17 avril à 16h — Concert: Duo Duchemin, le 17 avril à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Danse: De l'Éden au Sceptentrion, production de Sylvain Émond Danabe, le 17 avril à 20h.

PAVILLON JUDITH-JASMIN: Ste-Catherine-Barri, Montréal — Agorà: Cent Tires 11, performance en direct, vente d'oeuvres étudiantes, du 15 au 18 avril, de 12h à 21h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Un samouraï amoureux » de Marjyse Pelletier, m. en s. Fernand Rainville, du 9 avril au 12 mai, mar. au sam. à 20h 30, dim. à 15h.

RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Concours Reggae Rappers, D.J. Contest avec M.C. Mello Gee & Steel Wonder, le 17 avril.

NCT/SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre Il Va Sans Dire présente « La cité interdite » texte et m. en s. de Dominic Champagne, à compter du 19 avril, mar. au sam. à 20h 30.

NCT/SALLE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Shakespear, un monde qu'on peut apprendre par coeur » de Michel Garneau, m. en s. Martin Faucher, à compter du 15 avril.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM Grand Concert: Okko Kamu, chef, Zoltan Kocsis, piano, oeuvres de Haydn, Mozart, Bartok, le 17 avril à 20h — Piano Noble: Pré-concert avec Christos Hatzis, le 17 avril à 18h 30.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Ensemble de musique contemporaine, dir. Bruce Mathier et Gylsa Caspo, oeuvres de Ouellette, Rivet, Villeneuve, De Moura et Lo, le 17 avril à 20h.

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal — Petra Babanokua, guitare, Denise Chiasson, guitare, oeuvres de Sor, Weis, Albeniz et Brouwer, le 17 avril à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687.

THÉÂTRE DE L'AGORA: 840 est Charrier, Montréal (525-1500) — Quatuor, création de Paul-André Fortier, pour les étudiants en danse de l'UQAM, du 16 au 20 avril à 20h.

THÉÂTRE BISCUIT: 221 St-Paul O., Vieux-Montréal (845-7306) — « Concert » spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h, jusqu'au 10 juin.

THÉÂTRE ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-0813) — Mécanique Générale présente « Michel hurlait » m. en s. Luc Dansereau, du 9 au 27 avril, mar. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — O Vertigo Danse, Train d'enfer, Ginette Laurin, chorégraphe, du 18 au 20 avril à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — La trilogie de la villégiature, de Goldoni, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 avril au 25 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Vol au-dessus d'un nid de coucou » de Dale Wasserman, m. en s. Lorraine Pintal, à compter du 13 avril, mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Des restes humains non identifiés et la véritable nature de l'amour » de Brad Fraser, traduction et m. en s. André Brassard, prolongation du 14 au 27 avril, mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — William S. de Antonine Maillet, m. en s. André Brassard, du 16 avril au 11 mai, mar. au ven. à 20h, sam. 16h et 21h, dim. à 15h.

THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (288-2525) — Comédie musicale Les Misérables, de Alain Boublil et Claude-Michel Schönberg, du 17 janv au 14 avril, fr. mer. jeu. sam. dim. 20h, matinée sam. à 14h, angl. mer. ven. 20h, dim. 14h (prolongation jusqu'au 26 mai).

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Lon-

gueuil — Le Carré-Théâtre présente « La bavardine ou l'inraisemblable histoire de Gloria Adeline Goby » de Terri Wagener, m. en s. Mario Boivin, du 5 avril au 4 mai, mar. au sam. à 20h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal — Concert electroacoustique, le 17 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Jazz: Yves St-Pierre, basse, le 17 avril à 14h. — Atelier de musique baroque, dir. Christine Moran, le 17 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal — Studio-Théâtre Alfred-Laliberté (Salle JM-400)

Le Département de théâtre de l'UQAM présente Hymnes Tragiques d'après Torch Song Trilogy de Harvey Fierstein, adaptation et m. en s. Daniel Poisson, du 17 au 20 avril à 20h, matinée le 19 avril à 14h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec (418-643-8131) — Salle Octave-Crémazie: « Le barbier de Séville » de Beaumarchais, m. en s. Michel Nadeau, du 9 avril au 4 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE PÉRISSOUE: 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Repère présente « Le salon de l'anti-monde » d'après l'oeuvre de Eugène Ionesco, conception et m. en s. Jacques Lessard, du 2 au 27 avril, mar. au sam. à 20h.

À SURVEILLER

Le samedi 20 avril, le Groupe Nature et Patrimoine vous invite à la Réserve faunique de Plaisance dans l'Outaouais afin de participer au Festival des outardes et y observer les migrations des centaines de bernaches, outardes et oies en compagnie de naturalistes. Rens.: 681-1303.

Aujourd'hui, collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 rue Sherbrooke est, de 9 h à 18 h; au Collège Lower Canada, 4090 rue Royale, de 14 h à 20 h; à Montréal-Nord, Bell Canada, 12 345 rue Albert-Hudon, de 9 h à 15 h; à St-Laurent, Collège Vanier, 821, boul. Ste-Croix, de 9 h 30 à 16 h, et à St-Amable, Club Optimiste, Salle municipale, 1020 rue Principale, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens.: 937-2790.

Le grand public est invité à une pause-café à la hollandaise, à la bibliothèque de Beaconsfield, le jeudi 18 avril de 10 h à 12 h, au 303, boul. Beaconsfield. Rens.: 697-9040.

Ce soir de 19 h 30 à 21 h 30, le Carrefour l'Étoile invite les personnes à l'aube de la cinquantaine à participer gratuitement à une soirée portes ouvertes sur le thème: « L'amitié », au 1028 rue Henri-Bourassa est. Rens.: Edith Bertrand au 389-9044.

Jeudi 18 avril à 20 h, conférence sur les enfants du 3e millénaire à Nouvelle Acropole, 1631 rue St-Denis à Montréal. Réserv.: 848-0553.

Lendemain de fièvre au Maroc

La guerre du golfe Persique a réveillé les aspirations au changement de la population

Jacques de Barrin
Le Monde

Basri. Aucune arrestation n'a été liée à l'affaire du Golfe.

Aucun programme commun

SON COEUR était avec le peuple irakien et sa tête avec les troupes de la coalition. Hassan II, qui aime insister sur la « forte symbiose » qui le lie à « ses » sujets et qui a pris l'Occident pour modèle, a réussi le petit exploit de se sortir, presque sans encombre, de la guerre du Golfe avec une habileté que même ses adversaires politiques ne lui contestent pas. « Cette crise, à tous points de vue, nous l'avons bien gérée », se félicite M. Driss Basri, ministre de l'intérieur. Le souverain chérifien a, tout de même, dû lâcher du lest pour contenir une opinion publique acquise aux thèses irakiennes. Ainsi, a-t-il été conduit non seulement à prendre ces sentiments en compte dans ses discours mais encore à les laisser s'exprimer dans la rue. Comme on l'a vu lors de la manifestation — la plus imposante jamais organisée depuis l'indépendance, « marche verte » exceptée — qui, à l'appel des partis d'opposition, a rassemblé, le 3 février, à Rabat, entre 150 000 et 200 000 personnes. Malgré tout, le roi a maintenu, tant bien que mal, le cap qu'il s'était fixé. Ainsi, a-t-il refusé de céder aux pressions de ceux qui réclamaient le retour de quelque 1200 soldats envoyés en Arabie saoudite dès le début de la crise du Golfe, rappelant, à cet égard, la mission « purement défensive » de ce contingent. De même, a-t-il veillé à ce que les médias officiels sachent, en cette affaire, raison garder, laissant la presse d'opposition libre de se déchainer contre les forces de la coalition.

Les partis d'opposition qui, sans nuance, se sont fait l'écho des sentiments populaires, ont cependant évité de pousser leur avantage jusqu'à un point de rupture avec le pouvoir. Les sanglantes émeutes de Fès à la mi-décembre ne les incitaient guère, il est vrai, à courir le risque de nouveaux affrontements. Ainsi ont été préservées les chances d'un dialogue qui avait été amorcé en mai 1990 après le dépôt d'une motion de censure au Parlement mais que la crise du Golfe avait gelé.

La brièveté de l'offensive terrestre a, en tout cas, épargné au Maroc de fortes turbulences. Il n'est pas certain, en effet, que Hassan II aurait réussi son exercice de corde raide si la « Tempête du désert » avait soufflé plus longtemps. D'après Amnesty Internationale, « entre le 17 janvier et la fin février plus de 400 personnes — la plupart des lycéens et des étudiants — ont été arrêtées dans 25 villes au moins pour avoir participé à des manifestations (interdites) en faveur de l'Irak et une centaine jugées et condamnées à des peines allant jusqu'à 15 mois d'emprisonnement ». « Faux, réplique M.

Si adroitement qu'aient été maîtrisées les colères de la rue, il est apparu que les relations du roi avec « son » peuple n'étaient plus sans nuages. Tout juste un mois avant qu'il ne fête le 30e anniversaire de son accession au Trône, quelques cris hostiles avaient été lancés à son encontre lors de la manifestation de Rabat. Ce qui, au Maroc, est une manière de faire insolite. « Il y a une aspiration au changement de plus en plus forte qui commence à s'exprimer ouvertement », constate M. Nadir Yata, rédacteur en chef du quotidien pro-communiste *Al Bayane* (le Manifeste).

« La guerre du Golfe a prouvé qu'il n'y a pas de vide politique », assurent les responsables d'une opposition qui a servi de porte-voix à une opinion en mal d'expression. À la faveur d'inévitables surenchères, se sont multipliés des gestes de solidarité dont certains sont demeurés sans suite : organisation de collection, jumelages entre villes marocaines et irakiennes, changements de nom de rues et de places, boycottage des centres culturels des pays membres de la coalition, etc. Aujourd'hui encore, la presse non officielle ne désarme pas.

« L'heure est à la vigilance, commente M. Fathallah Oualalou, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Il faut maintenir la pression. »

La guerre du Golfe n'est pas sans conséquences au sein même de l'opposition maintenant que la fièvre est quelque peu retombée. Ainsi, voit-on le Parti du progrès et du socialisme (PPS) critiquer, après coup, le maniérisme dont ont fait preuve l'USFP et l'Istiqlal. Tout comme l'on assiste, dans les États majors de ces deux partis, à une sourde lutte d'influence entre « durs » et « modérés ». Querelles intestines sur lesquelles Hassan II a toujours su jouer — s'il ne les a pas attisées — pour gouverner à son aise.

« Les partis d'opposition n'ont aucun programme et encore moins de programme commun, si ce n'est un égal souci de critiquer le gouvernement », maugrée-t-on, sans en faire un drame, dans les cercles du pouvoir. Tout en admettant que, « la guerre du Golfe aidant, chacun est conduit à repenser ses passions » et sans exclure que « le dialogue puisse reprendre dans les mois à venir ».

Alliance contre nature entre les deux principaux partis de l'opposition, la tranquille USFP, qui se rattache au courant social-démocrate et le turbulent Istiqlal dont elle est issue et qui joue la carte du populisme,

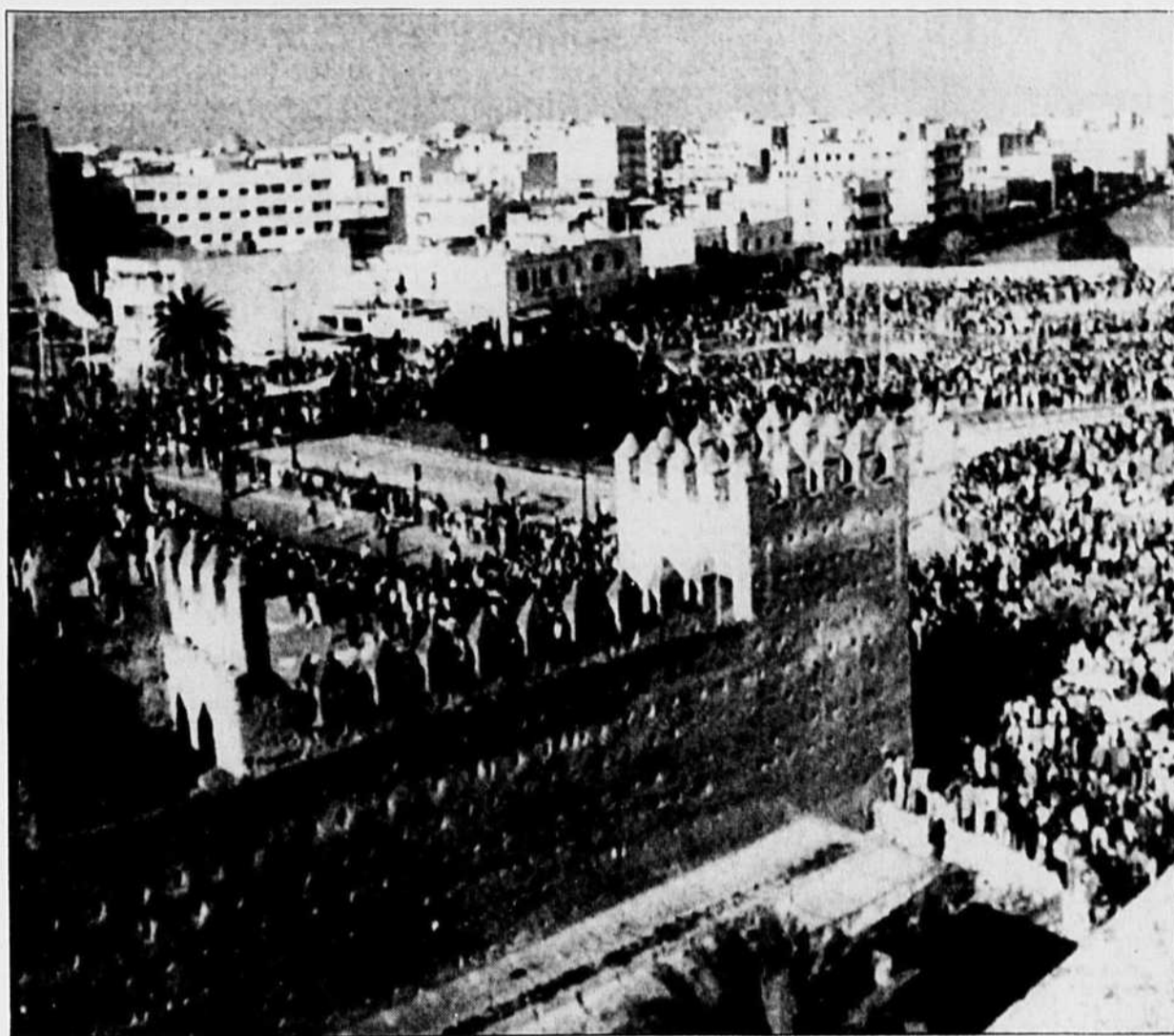


PHOTO AP

Le pouvoir a permis à la population marocaine de s'exprimer comme en fait foi la gigantesque manifestation du 3 février dernier, la plus importante depuis l'indépendance.

voire, à l'occasion, celle de l'islamisme ? Les responsables de ces deux formations jurent leurs grands dieux qu'il n'en est rien et énumèrent toutes les occasions qui se sont offertes à eux de travailler ensemble, depuis trois ans et demi, sur les fronts social et parlementaire. Qu'il s'agisse, par exemple, du dépôt d'une motion de censure en mai puis du lancement d'un mot d'ordre de grève générale en décembre.

« Malgré des sensibilités différentes, une certaine confiance est née entre nous », affirme M. Oualalou. « Nous sommes sur la même longueur d'onde au point de présenter des amendements en commun dans les débats parlementaires », renchérit M. Abdelhag Tazi, membre du comité exécutif de l'Istiqlal.

85 000 offres d'emplois

Est-ce à dire que l'opposition va se montrer plus combative ? Elle se garde, pour le moment, d'en brandir la menace. Si, du côté du PPS, on se félicite « d'un climat de nouveau favorable à une mobilisation sociale », l'USFP et l'Istiqlal ne doivent rien de leurs intentions si tant est que ces deux formations aient déjà en tête un quelconque plan de bataille.

Dans le Maroc d'aujourd'hui où le luxe le plus ostentatoire côtoie la misère la plus criante, les sujets de préoccupation ne manquent pas. Heureuse initiative : le souverain chérifien vient, pour sa part, de donner des instructions afin que soient

satisfaites, d'ici au 31 décembre, les demandes d'emploi dûment recensées de quelque 85 000 jeunes au moins titulaires du baccalauréat. « Ce n'est pas une démarche bureaucratique imposée d'en haut qui obéit à une logique perverse d'assistance sociale », explique M. Habib El Malki, membre du comité central de l'USFP et secrétaire général du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir.

Le respect des droits de l'homme ? Un tout récent rapport d'Amnesty Internationale rappelle que le Maroc a encore fort à faire pour ne plus être montré du doigt. Selon l'organisation humanitaire, « au cours des trois derniers mois, plus de 1500 personnes ont été arrêtées et plus d'un millier d'entre elles condamnées pour des infractions politiques ». Et d'ajouter que « la détention prolongée de prisonniers d'opinion, le recours systématique à la torture, les procès inéquitables et les disparitions n'ont pas cessé depuis 30 ans ».

Amnesty Internationale n'a fait aucun effort d'analyse, se plaint M. Basri. La situation a pourtant évolué depuis mars 1990. « Pour sa part, M. Abdelaziz Bennani, vice-président de l'organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) constate des « avancées ». Et de citer notamment le système de la garde à vue, les conditions de détention, la prévention des tortures, la création de tribunaux administratifs. Hassan II a promis, le 3 mars, que ces « suggestions » du Con-

seil consultatif des droits de l'homme, créé à son initiative en mai 1990, « feront incessamment l'objet de dispositions législatives ou réglementaires ».

Le « consensus patriotique »

« Si la guerre du Golfe a pu, en ce domaine, faire un peu bouger les choses », comme le reconnaît M. Bennani, beaucoup regrette que les juges aient la main si lourde à l'encontre des émeutiers de Fès. D'aucuns disent aussi leur déception que le roi n'ait pas profité du 30e anniversaire de son accession au Trône pour annoncer l'élargissement des prisonniers politiques, dont on évalue le nombre à plusieurs centaines. La libération de la famille Oufkir a laissé chacun sur sa faim.

« Sa Majesté est disposée à examiner les demandes de grâce des prisonniers condamnés pour atteinte à la sécurité intérieure ou extérieure de l'État que lui a soumises le Conseil consultatif », laisse-t-on entendre dans les milieux proches du Palais. « Il n'est pas exclu qu'il y réponde favorablement, ajoute-t-on. Faites-lui confiance pour trouver les occasions » d'exercer sa clémence.

D'autres opposants, sous couleur de l'islam, sont-ils en mesure de contester l'ordre des choses ? Certes, pendant la guerre du Golfe, ils ont tenté, ici et là, de faire entendre leur différence, notamment au cours de la manifestation de Rabat. Mais, le pouvoir les a à l'oeil et veille à con-

tenir tout « péril vert ». Ainsi, les mosquées sont-elles fermées entre les prières. Quant aux imams, ils reçoivent du ministère de l'intérieur, sous couvert du ministère des habous, copie des grandes lignes de leur prêche du vendredi. Révocation ou détention guette celui qui s'écarte des directives officielles pour se livrer à des digressions politico-religieuses.

« Le consensus patriotique » bâti autour de la question du Sahara occidental qui, depuis 1975, a lourdement hypothéqué la vie politique, « doit être renégocié », remarque M. Yata, car, à son avis, « il se situe désormais dans un environnement politique, économique et social qui a évolué ». Quoi qu'il en soit, vu de Rabat, cet épineux dossier est en voie d'être refermé. Soit, comme apparemment on le souhaite en haut lieu, par un référendum à l'automne prochain si l'ONU prend en compte les « réserves » royales. Soit, comme le proposent les partis d'opposition, par un renoncement à cette consultation qu'ils jugent maintenant « dépassée ».

Des institutions crédibles

Seules comptent, aux yeux des partis d'opposition, les élections législatives prévues à la mi-1992 qui avaient été reportées de deux ans sous prétexte de référendum à venir sur le Sahara occidental. Hassan II a promis, le 3 mars, que ces élections feraient « l'objet de soins particuliers » afin que « leurs résultats soient le reflet exact des aspirations profondes de « notre » peuple ». On se dit donc prêts, dans les milieux gouvernementaux, « à lever toutes les équivoques et, si nécessaire, à envisager une réforme du mode de scrutin et un redécoupage des circonscriptions ». « Nous allons en être, depuis 1963, à nos cinquantes élections législatives pluralistes, insiste M. Basri. Le Maroc est, en la matière, le mieux rodé des pays sud-méditerranéens ».

Ces propos ne tombent pas dans l'oreille de sourds. C'est peut-être sur ce dossier-là que les partis d'opposition risquent, dans les mois à venir, de se montrer le plus combats. Fausse monarchie constitutionnelle : l'USFP et l'Istiqlal ne veulent plus cautionner un « système qui repose sur la falsification des élections » et réclament la mise en place « d'institutions crédibles ».

Ces derniers mois, l'attention populaire a été distraite par ce qui se passait du côté de Bagdad. Mais, noyait récemment *Libération*, l'hebdomadaire de l'USFP, la manière dont le pouvoir a alors rusé avec l'opinion publique, a finalement remis celle-ci face à la dure réalité d'un système politique qui, en deux mots comme en cent, souffre d'un mal guérissable : « l'absence de démocratie ».

Début avril, dans un éditorial paru à la Une du quotidien *Le Matin du Sahara*, qui passe pour refléter les vues du Palais, M. Ahmed Alaoui, ministre d'État, s'apitoyait sur le triste sort de l'Afrique où, depuis l'indépendance, la plupart des pays « n'ont connu que des régimes de répression ». L'avenir, écrivait-il, « il n'est pas difficile de le prévoir : la démocratie, comme la liberté, est contagieuse ». On ne saurait mieux dire...

La Commission de la culture presse la ville de soutenir davantage les artistes

Isabelle Paré

DANS UN RAPPORT contenant 52 recommandations, la Commission de la culture de la Ville de Montréal presse le comité exécutif de multiplier son soutien aux artistes, mais laisse en plan la question de l'abolition de la taxe d'amusement et de la salle de concert.

Pourtant réclamée à grands cris par le milieu culturel l'été dernier, lors des audiences tenues sur l'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville, le sort de la taxe d'amusement semble plus que jamais suspendu aux résultats du débat sur la fiscalité qui oppose Québec aux villes.

« Il s'est passé beaucoup de choses depuis les consultations. Les droits sur les divertissements font maintenant partie des négociations en cours. Le retrait de la taxe aux villes pourrait vouloir dire que Québec investirait ce champs », a indiqué hier Mme Martine Blanc, présidente de la Commission de la culture et du développement communautaire.

La Ville entend donc évaluer tous les atouts du retrait proposé par Québec avant d'abolir cette taxe. Si le retrait des municipalités devait se solder par l'imposition d'une taxe de vente du Québec (TVQ) sur les billets, ni Montréal ni le milieu culturel ne seront servis, estime Mme Blanc.

« Dans ce cas, est-ce que l'argent sera retourné aux entreprises culturelles ? », s'interroge Mme Blanc. La commission a aussi évité de se prononcer sur la légendaire question de la salle de concert, d'avis que les dossiers particuliers doivent plutôt être traités dans le cadre d'une politique globale sur la culture.

On propose plutôt qu'une entente sur les équipements culturels soit conclue avec Québec pour déterminer de façon claire et à long terme les besoins et les priorités en matière d'équipements sur le territoire montréalais. « Pour l'heure, les décisions sont prises sans vision à long terme. On fonctionne au cas par cas, tant au niveau fédéral que provincial », a souligné la présidente de la Commission.

Mais la principale innovation proposée par la Commission demeure la création d'un large comité consultatif — composée d'acteurs du milieu culturel montréalais —, dont le rôle serait d'orienter les programmes et investissements municipaux en matière culturelle.



Martine Blanc

Le reste des recommandations retrace la majorité des propositions déjà dévoilées lors du dépôt du projet de politique de soutien au milieu culturel en juin dernier :

- adopter un règlement exemptant de la taxe d'affaires les artistes qui utilisent leurs studios comme lieu de résidence
- favoriser l'accès aux locaux municipaux pour les artistes et permettre l'utilisation de parcs et d'autres lieux publics pour la tenue d'événements artistiques
- assurer une plus grande présence d'oeuvres d'art contemporaines à Montréal
- charger le Bureau du cinéma de formuler un plan d'action pour promouvoir Montréal comme site privilégié de tournage pour les productions américaines et canadiennes.

Chose surprenante, la Commission reconnaît que ce rapport ne constitue qu'un premier pas vers l'élaboration d'une réelle politique culturelle pour la ville. De fait, la question du développement des Maisons de la Culture, du Palais de la Civilisation, du patrimoine et des équipements de loisirs scientifiques sont complètement occultés dans son rapport.

Selon Mme Blanc, le travail de la commission visait d'abord à jeter les bases d'une politique de soutien au milieu des arts montréalais. Aussi, devra-t-on attendre à 1992, sinon à la fin du deuxième mandat de l'administration Doré, pour que soit élaborée une politique d'ensemble sur la culture à l'hôtel de ville de Montréal.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MII, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU
LAVAL, 15 190 pi. ca., 8 pièces, garage, bureau sous-sol pour professionnel. 195 000 \$ 437-0712.

ROSEMERE
Magnifique cottage bâti en 1980, 15 190 pi. ca., 8 pièces, garage, bureau sous-sol pour professionnel. 195 000 \$ 437-0712.

ESTRIE Maison à vendre
196 rue Adamsville à Bromont, 11 pièces, sur 3 acres de terrain, au bord de l'eau. Aussi: terrain de 25 acres. Pour visite: (514) 263-2960.

L.D.R. Propriété Voyer-Tremblay 1986, luxueuse: boiseries, verrières, alarme, aspi. c., garage dbi, thermopompe, pièces spacieuses. Foyer: 383-7333, 388-7864 cr.

LA MACAZA
Domaine Des Aiguilles Vertes, 75 acres, bord de rivière, plage de sable, 1500 pins de 30 ans, territoire de chasse privé, maison centenaire restaurée, 25 min. du Mont Tremblant, à 2 miles de la piste d'atterrissage. Martine Legault: (819) 275-2071, (819) 275-2600. Service Immobilier Godard Inc., cr.

LAPLAINE: bung 2 c.c., poss. d'une 3e au s./col., avec bach et serre, terrain 10 800 pi. ca., 119 000 \$, 478-7354.

LAVAL QUEST, 4 logements au 5725, 55e Avenue, 159 900 \$, revenu 21 000 \$/agent, propriétaire occupant. 627-4672

LONGUEUIL, cottage 10% loué, bachelier possible, près de tout, 118 500 \$. Ayez revenu jusqu'au 30 juin 92. 393-8145, 279-5456

LONGUEUIL, près hôpital Pierre Boucher, cottage '86, 3 chambres, 1 1/2 s/bains, chauffage élect., 150 000 \$, 468-9499.

LONGUEUIL
Maison de prestige, site recherche, 527-3956.

MERCIER Duplex détaché, Rodrigue Bachelier, garage double, piscine creusée, 269 000 \$ 351-4261.

MONTRÉAL-NORD Bung, 62, 8 pièces, secteur recherché, grand terrain, garage, foyer, 179 900 \$ 328-2224.

N.D.G.: Duplex 6-7 pcs. Aubaine, direct, pour 200 000 \$. Métro V-Maria, rue Botrel r.d.c. dispo. mm. 489-9131

PETT LAC MAGOG
BORD DE L'EAU 95 pi. sur lac (Katawale), face Mont Orford. Couches soleil extraordinaire. Propriété unique, 3 c.c., studio, atelier, ch. des maîtres + vue lac, toit cathédrale, bain thérapeutique, portes françaises, salon + s/diner + toit cathédrale, foyer, pl. bois franc, veranda vitrée. Piscine aménagée. Pas d'agent. 235 000 \$ (819) 842-4418.

PLATEAU TRIPLEX RENOVE, 2 c.c., 680 pi. ca./étage, cour, Revenu: 20 088 \$/an, 2 logements libres en juillet. 210 000 \$ M. Néron. 325-9258.

101 Propriétés à vendre

ROSEMERE
4 ch. c., 2 s/bains, s/sol fini, grand terrain, frais peint, pres golf, parc, écoles. 119 000 \$ Pas d'agent, 965-0135.

ST-BASILE Bord du Richelieu, 15 min. de Mtl. 90 000 pi. ca., quai en béton. Résidence idéale pour retraite. 365 000 \$ soir: 461-1799, jour: 677-5233.

ST-BRUNO, 1100 Ave. Wolfe, secteur résidentiel, tranquille, boisé, cottage 32 X 33 1/2, 6 pièces, 1564 pi. habitables, taxes 1 125 \$, sous-sol isolé à finir, abri garage, terrain boisé 6 333 pi. ca. Maximum Crtr. 386-6003, soir 445-8550

ST-BRUNO, grand cottage '89, quartier prestigieux, garage double, chauffage air chaud, 3 c.c., 2 s/bains, 1 s/d'eau, plafond cathédrale, inf. et cours ensoleillés. 653-6333.

ST-EUSTACHE, split moderne 1987, 3 chambres, 2 s/bains, foyer, garage, piscine creusée, paysage, cabanon, 174 000 \$, 491-5537 soir.

ST-FRANÇOIS Bungalow 90 X 80, clôture, 3 chambres, sous-sol fini, carport, de 16 X 24, piscine creusée 16 X 32, 120 000 \$ 387-6086.

ST-HUBERT, bung, brique 42 X 26, s/sol semi-fini, terrain 70 X 125 clôture, aucun voisin arrière, piscine, pres école et école, 124 500 \$, 445-2392.

ST-LAURENT, pres Canadair, 2 X 5 1/2 avec bachelier, garage nouvellement rénové, excellente condition, 225 000 \$, 620-6711, pas d'agent, soir: 689-0526.

STE-ANNE-DES-LACS, maison neuve, 3 chambres, foyer, terrain 33 000 pi. ca. avec étang, 135 000 \$. Pas d'agents. Aussi plusieurs terrains disponibles 1-224-5501.

ST-DONAT, Lac Ouareau, bord de l'eau, 288 000 pi. ca., maison confortable, demande 410 000 \$. 331-7519, 819-424-2656.

STE-DOROTHEE, pres Autoroute 13, vue panoramique sur la rivière, cottage, const. '86 à aires ouvertes, foyer, garage, piscine creusée, pas d'agent, soir: 689-0526.

STE-ROSE, LAVAL: grande maison, possibilité revenu, garage double, piscine creusée, paysage, terrain clôture 100 X 120, taxes basses, 235 000 \$ négociable 628-2067

URGENT
Reprise de contracteur, bungalow à R.P. 266 Ave. paysage et clôture, 648-7082, 9h à 21h.

V.M.R., semi-détaché, entièrement rénové, 4 c. a. c., 2 s/b., s/sol fini, garage, 65500 pi. ca., 339 000 \$. Faut voir 341-4039.

101 Propriétés à vendre

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

FINANCEMENT 0%* ON N'ATTEND PAS SAINTE-AGATHE

Maisons de rangée en copropriété... avec 600' au bord du lac des Sables

Piscine • Tennis • 3 chambres • Cheminée • Appareils ménagers • Système d'alarme • Aspirateur central, etc.

PHASE 2 • compter de 159 500\$

Demandez notre dépliant ou venez voir notre maison modèle...

Montréal 983-8203
Sainte-Agathe 326-8281

* sur 50% du prix de la maison, solde de vente pour la 1re année. Solde de vente offert à 5% pour 2 ans. (autoroute sortie 86, avenue des Cèdres près de Tour du lac, juste avant le terrain de golf) 1562667, R 115

101 Propriétés à vendre

5 A KM DE L'ÉGLISE de St-Sauveur, Maison neuve sur terrain de 41 250 pi. ca., vue superbe, très ensoleillée, 119 000 \$, 227-2897, 953-5577.

A BLAINVILLE dans La Seigneurie, s/dét 6%, 3 c.c., valeur: 80 500 \$ à vendre à rabais 76 500 \$. Libre présentation 667-8571 M. di Pesa.

BROSSARD, secteur B, superbe bungalow, tout refait, fenêtres thermos, foyer, 149 000 \$ nég. Echangezrais plus duplex avec bachelier, 445-4684.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC Site exceptionnel! Jeanne-Mance, nord de Gouin. Split-level, 4 chambres, entrée sous-sol, excellent pour professionnel et jeune famille, 258 000 \$ Sur rendez-vous. Pas d'agent. 336-0791.

CHANCE UNIQUE pour bricoleur! 2 maisons semi-détachées, intérieur à finir, à Prévest, avec panoramique, 2 min. de l'autoroute 15, prix 105 000 \$ ch. à vous la chance! Terrains disponibles, vue panoramique, accès lac. Tél. 386-7073.

101 Propriétés à vendre

BOISE DU GOLF. Lachenaie, split moderne '86, 3 c.c., s/sol fini, air clim., tout équipé, piscine, etc. 225 000 \$ 492-4347, pas d'agent.

FERME-NEUVE, grande maison 2 étages, 4 chambres, piscine hors-terre, endroit paisible, en campagne, 2 m. du village, 1-819-587-3805.

L.D.R. split level, près des services, 4 chambres, 2 salles d'eau, foyer neuf, s/séjour rénovée, garage, 129 500 \$ 681-8954.

101 Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE, bung, tout brique 30 X 36, mtlé tout rénové, 2 + 2 chambres, 2 s/bains, cuisine et s/bains 1990, halogène, céramique, s/sol fini, très clair, foyer, aspirateur central, 119 000 \$ 655-6673.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

101 Propriétés à vendre

STE-ROSE - (10 log.)
Béton, 1985. Revenu: 57 000 \$, 8.3 X
revenu. Prix: 8.3 X revenu. 382-9702

STE-JULIE: Domaine-des-Hauts-Bois
Cottage-tour, 5 c.c. au même niveau,
18 pièces, 3 foyers, 4 s/b (b. tourbillon-
lon), garage, piscine creusée, paysa-
gement unique avec cascade d'eau.
Pour acheteur qualifié, dans les
400 000 \$. Direct. du Prop. Mme. Roy,
649-0552. Visite libre dim. 14h à 16h.

VARENNES: split '89, 3 chambres,
s/séjour, foyer, garage, s/col fin, près
école, 15 mins Mt. Tremblé, 400 pi. ca.,
139 500 \$, 652-5411.

VILLE DES LAURENTIDES
Bloc 2 X 6 log., 4 et 5, construction
neuve, 477-3129, 478-7190.

VILLERAY 8263-65 Beyer, 2 X 5 1/2 plus
bachelor, 1500 pi. ca., climatisé, revenu
16 440 \$, prix à discuter. Mtro Jarry,
663-7221, 387-1385.

**103 Propriétés à l'extérieur
de Montréal**

**SHERBROOKE
SPÉCIAL DE LA SEMAINE**
Superbe résidence à paliers,
exclusive, ultra-moderne,
beau foyer, bain tourbillon,
grand patio, bel environ-
nement, paisible, près de
tous les services.
ROSELYNE CROTEAU
(819) 823-2153
LE PERMANENT CRTS
(819) 563-3000

**103 Propriétés à l'extérieur
de Montréal**

A 5 MINUTES des pentes de Bromont,
maison canadienne, 2 étages, 3 cham-
bres, foyer, garage, finition int. en pin
naturel, terrain 49 252 pi. ca.,
134 000 \$

1-534-0672

A HUBERDEAU près de la rivière, vil-
lage, ski, golf, 3 chambres, foyer, sous-
sol, garage, 60 000 pi. ca. Sans inter-
médiaire (819) 687-3205

A MAGOG
Très grande maison, finition supé-
rieure 1988, 11 pièces, 2 s/bains, fini-
tion chêne (portes & boiserie), grande
salle de séjour avec serre, SPA, 5
places. Grands terrains aménagés 18 000
pi. ca. + propriétaire d'extra. Direct au
preneur 168 000 \$. Prix réduit.
Tél: 819-843-1850.

A ST-FRANÇOIS-DU-LAC 1 heure de
Montréal. Ferme, 4 logements, avec
garage, bord de l'eau, piscine creusée
20 X 40 pi., cabane à sucre. Site extra-
ordinaire! 99 000 \$ M. Lessard
(514) 686-1494. Century 21 Chez-Soi
Inc. (514) 335-1096.

A VENDRE MAISONS USINÉES à partir
de 35 000 \$, 40 modèles au choix de
terrains 120 X 140 disponibles, 439-
6829

AUBAINE St-Antoine de Tilly. Endroit
paisible. Maison centenaire, rénovation,
entièrement neuve, serre, arbres fruitiers,
garage, piscine, 70 arpent avec
étable. Peut être vendu séparément.
(1418) 728-4018.

BORD DE L'EAU à Ste-Marthe-sur-le-
Lac. 5 min. marina, 2 ch. c. + 1 ch. c.
au s/sol, garage. 623-8482

CANTONS DE L'EST
Près de Magog, site enchanteur. Domai-
ne de 36 acres pour ceux qui raf-
font de l'équitation. Ménage por-
cheaux, écurie, équipement inclus.
Remise à voitures. Maison de style,
piscine intérieure, garage double.
(819) 567-0945 ou (819) 876-5842.

CANTONS DE L'EST, Domaine du
Nord à Austin, endroit retiré, 5 min. du
Mont Orford, 10 min. de Magog, cons-
truction neuve, 3 chambres, 2 salles de
bains, foyer, vue panoramique. Aussi
terrains 2.5 acres et plus, bosse. Sor-
tie 115 Sud, à droite sur Miletta, à gau-
che Chemin North.

**GRAND LAC
BROMPTON**
Chalet d'été, terrain 60 pi. sur le lac.
Visite sur rendez-vous seulement. Prix:
125 000 \$. Inf: François Bernard 819-
569-3344, ou après 17h, Edith 819-822-
4215.

LAC ACHIGAN, vue imprenable,
grande propriété, très éclairée avec
140 pi. de plage. Orientation sud.
675 000 \$ imm. J. M. Cayer crier, Yves
Lacoste, 1-563-3551.

LACHENAIE
Secteur tranquille, grand bungalow 26
X 40, 8 pièces, 2 s/bains, atelier,
chambre froide, d'robe cèdre, terrain
60 X 150, garage. Offre raisonnable
considérée, 471-1616.

122 Condos à vendre

**Longville
CONDOMINIUMS**

80 000 \$ À 117 000 \$

Achetez une résidence spacieuse
et luxueuse dans un emplacement
privilegié et structurez vous-mêmes
le paiement.

Occupation immédiate.

BUREAU DES VENTES

**1450 Beauharnois
Longueuil
prox. hôpital Boucher**

468-3993

**DERNIERE
PHASE**

18-04-91

**103 Propriétés à l'extérieur
de Montréal**

MONT LAURIER, MAISON SOLAIRE
passif, enlouve, située à 10 min. de
Mont-Laurier, vue sur Lac Pionnier, 2
étages, 2 s/bains, terrain 100 000
pi. ca., 115 000 \$. 1-819-587-3936.

QUÉBEC
Bungalow const. supérieure, plan-
chers lins 23 X 44, pos. bureau, eau pro-
fessionnel, 129 500 \$, 395-3611.

**105 Propriétés à l'extérieur
de Montréal**

AHUNTSIC Cottage, métro. Meublé,
équipé, 1 000 \$/mois. De mai à sep-
tembre. 384-7109.

**113 Propriétés à revenus à
vendre**

MÉTRO JOLLETTE, 6 log. rénovés en
grande partie, revenu: 21 920. Juillet,
175 000 \$, nég. 324-8482.

TEMISCAMINGUE, Québec, 2 quadru-
ples, 4 s/bains, terrain 100 000 pi. ca.,
revenu 50 400 \$ par année.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir inversive. Égale-
ment copropriété de style loyaliste
dans rare ensemble riverain. 1 100
pi. ca. + propriétaire. 2 ch., 1 s/bains, 5
appareils ménagers, foyer, grands ran-
gements. Tous services incluant 2 pis-
cines, marina, tennis, entretien exté-
rieur. Copropriétaires soignés, confort,
sécurité, tranquillité. À moins de
30 minutes de centres de ski, golf en
développement en annexe. Loisirs
quatre saisons. Libre immédiatement.
Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous:
jour: 887-3838, soir: 388-2704.

OUTREMONT ADJ., 4842 Hutchison
près Laurier, triplex très bon état, haut.
Sch. 145 000 \$, milieu: 132 000 \$, bas:
c. 2 ch. + 2 ch. doubles, 141 000 \$,
1er juillet, pas d'agent, 275-8216.

121 Condos à louer

A VOIR 5% et 4%, bord de l'eau, face à
lie Paton, Chomedey Construction
neuve, piscine, ascenseur, garage,
piscine. Un 900 \$/mois + lin autre à 700 \$
953-3466.

FACE MÉTRO LASALLE
Spacieux 3 ch., 2 chambres, 2 s/bains, 5
électro, 314 000 \$, 279-0102, 2 avants,
mi d. et sem.

SPACIEUX 4%, 2e étage, bien éclairé,
insonorisé, s/lavage, syst. de surveil-
lance par caméra, stat. 593-7807.

122 Condos à vendre

**5027, CLARK entre Laurier et St-
Joseph**, 3 c.c. fermées, très ensoléillé,
rénovations de qualité. D. Beauchemin,
725-1975, courtier Accessus.

ADJ MONTAGNE: 2e de triplex, 2 c.c.,
renové, très ensoléillé, 1 pl. auto. Prix
réduit. 270-6848.

BROSSARD Luxueux condo, 1 850
pi. ca. sur deux niveaux, boul. Rivard,
avec garage privé, foyer. Prix: 140 000
\$ 363-2476.

CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Penfield. Charmant
app dans imm. nouv. rénové 2 c.c., 2
s/b + appareils, plein sud, niveau
idéal pour vue exceptionnelle sur ville,
lumineux l'hiver, confortables, air clim.
élect. garage int. portier. Tout cela
pour seulement 225 000 \$. 486-9931
848-8225

CONDO ENSOLEILLÉ, St-Jacques/De
La Montagne, 2 chambres, s. de la-
vage, 1100 pi. ca., climatisé, vue sur
parc, grand balcon, garage, laut voir!
735-1066.

REPRESENTANT, Condo du Fleuve,
Phase I, grand 4%, 4e étage, vue sur le
fleuve, 2 s/bains, air climatisé, garage
int., piscine int., 321-9066, 654-5085.

ST-DENIS/MT-ROYAL, condo tranquille,
secteur intéressant, 746 pi. ca.,
garage int., près du métro
281-8404

ST-LAMBERT, 2 c.c., 2 s/bains, clima-
tisé central, garage, piscine, sauna,
alarme, tennis, extra. 120 000 \$ nég.
934-0767.

STE-ADELE, condo récent sur site uni-
que, 3 chambres, 2 s/bains, prix ré-
duit, 170 000 \$, 819-322-7517.

STE-AGATHE, 2 condos, 4%, 5%,
foyer, meublés, loués jusqu'en juill.
'92, revenu 9000 \$/mois, les 2 pour
120 000 \$, 4 - 55 000 \$, 5 -
65 000 \$. Particulier, 621-0615.

VIEUX MONTRÉAL, grand, beau stu-
dio ensoléillé donnant sur les Jardins
Youville. Élegant et historique,
139 900 \$, pas d'agent, 284-0305, 499-
8565.

VIMONT, LAVAL, Grand 4%, plancher
béton, foyer, garage intérieur avec
porte privée. Pas d'agent, 97 500 \$
Faut voir! 689-3777.

124 Maisons Mobiles

125 Beau Parc au Québec, bord
eau, arbres centenaires. Spécial pour
gens retraités, 455-0471.

125 Chalets à louer

AU PAYS DES FILLES DE CALEB
En Mauricie, à Grandes Piles, 4 chalets
à louer, lac naturel, canot, pédalo, pé-
che, etc. 1(819)372-0919.

LAC BROME, 3 chambres, 2 foyers,
spacieux, 5 acres boschés en sonne,
vue superbe sur le lac, mois/raison, 293-7722.

129 Chalets à vendre

**CANTONS DE L'EST
CHALET HABITABLES
À L'ANNÉE**

LAC MILLER, bord de l'eau, 69 000 \$
LAC MAGG, 200 pi. du lac, 69 500 \$
LAC DESMARAIS, vue sur le lac, foyer,
magnifique terrain, 145 000 \$
LAC D'ARCADE, vue sur le lac, bâtisse
36 1/2 logements, 41, 70 000 \$
DOMAINE CHÉRIBOURG, près pistes de
ski, 75 000 \$
Chacun a ses particularités. Pour de
plus amples informations

**145 Terres, fermes à
vendre**

A ST-CALIXTE: Fermette d'un super-
ficie d'environ 5 arpents, au 1/2 de
bois, avec ruisseau naturel, site en-
chanteur pour équitation, 2 bâtiments
pour élevage de chevaux et petits ani-
maux, maison neuve juin 90, style ca-
nadien, richement meublé, meubles
neufs et ultra modernes. 120 000 \$
Occupation immédiate.
1-222-5578

DOMAINE à 20 milles de Mont Laurier,
3 terres, 280 acres, en bois et culture,
maison neuve, 3 c.c., 2 s/bains, s/col fin,
entrée et stat, en asphalte, garage,
écurie, garage, 2 ruisseaux, 2 chalets,
2 chaloupes, accès à 3 lacs à la truite,
valeur de 210 000 \$, laisserais pour
150 000 \$. 1-819-587-3512.

RIPON Papineauville 160 km de Mt.
Tremblé, 148 et 321, ferme équipée avec
maison 5 chambres, chauffage bois et
huile, cabane pour animaux, lingerie,
100 000 \$, 88 acres, plantation sapins
1000 arbres (1 an), prêts à travailler,
185 000 \$ négociable, (514) 386-
4291.

ST-RÉMI, 30 km sud de Mt. Verger
32 arpents, 3500 pommes de terre, ma-
is, bâtiments et roulant. Charmante
maison québécoise entièrement réno-
vée, 514-454-2473.

149 Terrains à vendre

A ST-CONSTANT, sur autoroute 30, de
2.5 à 4.5 millions de pi. ca. à 0.20-
\$/pi. ca., 638-2528.

CARIGNAN
Terrain 20 000 pi. ca., prêt à construire.
253 369, 13 658-9996 (hres d'affaires).

EASTMAN: Pour construire. Atmos-
phère européenne, 6 lacs privés, ski,
ski de fond, voile, près serv. 421-1795.

ILE PRÉZARD: 143 X 120, accès privé à
la mer. 650 000 \$ et 1 pl. à bâtir, 683-6377.

**STE-ADÈLE PAROISSE
BORD DE RIVIÈRE**
Magnifiques terrains boisés, vue su-
perbe, 0.508 et 1 pi. ca., financement
10%, 681-0841.

STE-AGATHE-SUD
31 000 pi. ca., accès lac privé
Mt 384-9831

TERRAIN à vendre à Morin Heights,
45 000 pi. ca., belle vue, près pente de
ski, lac et à 12 min. du village St-Sau-
ver, 1.095 le pi. ca., 466-3814.

UN EMPLACEMENT IDÉAL, au bord du
lac, à la campagne dans Rawdon
Park, 14 000 pi. ca., 12 000 \$ négocia-
ble, Nick 688-9719.

160 App. et log. à louer

A 2 PAS DU MÉTRO GUY
17% - 2% - 3% - 4%
non-meublés, pleins s/b, piscine
chauffée, sauna, asc., balcons, récom-
pensement rénovés, immeuble bien entre-
tenu, personnel responsable, systéme
de sécurité, Mark III Entertence, 934-
0555.

A 2 PAS T.M., métro Laurier, 458 \$,
rénové, boiserie, libre 1er juillet, 458 \$,
jour 522-3455.

AHUNTSIC, 3% tranquille, ensoléillé,
balcon, chauff. électr., poêle/frigo. 5
min. métro H.-Bourassa, 620-7546
525-6368.

PLATEAU Condo rénové dans maison
centenaire. Ensoléillé, 5%, 3e de tri-
plex, plusieurs fenêtres, mur int. briq.
Pas de frais condo. 112 000 \$
525-6368.

PLATEAU, Condo, coin de rue, 3 min.
du métro, au 2ème étage, 2 chambres,
rénové au complet, 10 fenêtres, ter-
rasse, 125 000 \$, 598-9282.

**PRÈS HÔPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT**
Condominium de prestige, tour du Mé-
ritas, 5ème étage, vue dégagée et su-
perbe sur ville et boisé protégé, lu-
mière. Intérieur 1 500 pi. ca. plus ter-
rasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2
garages intérieurs. Tous services in-
cluant saunas, piscines intérieure et
extérieure, bain tourbillon, salle d'exer-
cices. Construction de qualité, copri-
étaires résidents, copropriétaires res-
ponsables, sécurité, confort, proximité
de toutes artères. Libre immédiatement.
Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous:
jour: 887-3838, soir: 388-2704.

PHASE I, Condo du Fleuve,
Repentigny, 4%, 4e étage, vue sur le
fleuve, 2 s/bains, air climatisé, garage
int., piscine int., 321-9066, 654-5085.

ST-DENIS/MT-ROYAL, condo tranquille,
secteur intéressant, 746 pi. ca.,
garage int., près du métro
281-8404

ST-LAMBERT, 2 c.c., 2 s/bains, clima-
tisé central, garage, piscine, sauna,
alarme, tennis, extra. 120 000 \$ nég.
934-0767.

STE-ADELE, condo récent sur site uni-
que, 3 chambres, 2 s/bains, prix ré-
duit, 170 000 \$, 819-322-7517.

STE-AGATHE, 2 condos, 4%, 5%,
foyer, meublés, loués jusqu'en juill.
'92, revenu 9000 \$/mois, les 2 pour
120 000 \$, 4 - 55 000 \$, 5 -
65 000 \$. Particulier, 621-0615.

VIEUX MONTRÉAL, grand, beau stu-
dio ensoléillé donnant sur les Jardins
Youville. Élegant et historique,
139 900 \$, pas d'agent, 284-0305, 499-
8565.

VIMONT, LAVAL, Grand 4%, plancher
béton, foyer, garage intérieur avec
porte privée. Pas d'agent, 97 500 \$
Faut voir! 689-3777.

124 Maisons Mobiles

125 Beau Parc au Québec, bord
eau, arbres centenaires. Spécial pour
gens retraités, 455-0471.

125 Chalets à louer

AU PAYS DES FILLES DE CALEB
En Mauricie, à Grandes Piles, 4 chalets
à louer, lac naturel, canot, pédalo, pé-
che, etc. 1(819)372-0919.

LAC BROME, 3 chambres, 2 foyers,
spacieux, 5 acres boschés en sonne,
vue superbe sur le lac, mois/raison, 293-7722.

REPRESENTANT, Condo du Fleuve,
Phase I, grand 4%, 4e étage, vue sur le
fleuve, 2 s/bains, air climatisé, garage
int., piscine int., 321-9066, 654-5085.

160 App. et log. à louer

N.D.G.: 1er juill., haut duplex, 7% lu-
mineux, boiserie, balcons, puits de lu-
mière, foyer, 875 X 288-6612.

N.D.G.: 7% haut duplex, face parc,
boiseries, foyer, lav.-vais. 625 \$ non-
chauff. Après 18h. 483-2885, 731-9184.

OUTREMONT Champagnier près La-
joie, 7% rénové, très éclairé, 2e étage.
Juillet 965 \$ 270-3221.

OUTREMONT Grand 3%, libre, 4%, 1er
juillet. Chauffés, rénovés.
272-9162, 737-9711.

OUTREMONT ADJ. Côte Ste-Cathe-
rine, U. de M., Hôpital Ste-Justine.
Haut duplex 7%, foyer, balcon,
chauffé. Juillet 980 \$ 739-8379.

P.A.T., logements neufs, 2 à 4 cham-
bres à coucher, prêts immédiatement,
2 mois gratuits pour location jusqu'en
juin '92. Au 785 7e Ave. 488-4759, 640-
7820.

**PLATEAU 3% (3905), 4% (4758),
chauffés, poêle, frigo, juillet. Très
propre, près de tout. 587-2101.**

PLATEAU MONT-ROYAL: 4%, chauffé,
électricité, 400 \$/mois. Libre 1er
juillet 524-3406

PLATEAU, 4% et 6% Masson près De-
Lorimier, entrée lav. séc., planchers
bois franc, 667-6999, 527-1323.

PRÈS U. DE M.: 5592, Woodbury 7%,
3 chambres fermées, chauff. à eau
chaude, 1150 \$/mois, 733-7597

ROSEMONT: 5975, 3e Av. 4% fermé,
très propre, ensoléillé, entr. lav./séch.
Jr. 374-1267, Sr. 671-9063

RUE BOYER 4% chauffé, 2 pièces dou-
bles, 495 \$/mois. Idéal 3ième étage.
332-1902.

RUE JEANNE D'ARC: 4% rénové, 3e
étage, planchers bois franc.
420 \$/mois. 584-3907

ST-ANDRÉ, Petite penthouse,
Neufs, avec s/s chambre fermée.
450 \$/550 \$ 449-1418.

WESTMOUNT
CHATEAU MAISONNEUVE
Grands 5%, 4%, 3% disponibles, air cli-
matisé, sauna, piscine, portier 24 heu-
res. Métro Vendôme. 489-5728

OUVERT sur rendez-vous après 17h

**168 A vendre hors
frontières**

A COSTA RICA Maison de 5 cham-
bres, 4 s/bains, piscine. Près de l'am-
bassade américaine. (819) 857-2327.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Costa Rica. Complexe domiciliaire
privé, luxueux condo 3/5 sur 2 patiers.
Vue sur la mer, 5 min. de marche de la
plage. 689-6110, 387-6228.

TIME SHARING: Villa del Mar,
Mexique/Puerto Vallarta. Petit studio,
51e et 52e sem. Noël & Jour de l'An.
18 000 \$ CDN. 589-5746, (819) 849-
3384.

251 Bureaux à louer

291 BOUL. STE-ROSE (Cote Labelle),
Laval, bel espace de bureau, 122-0-
de-3, 2 gr. vitrines, 35 pl. long. X 31 pl.
large + remise 21 X 11. Possibilité
louer moitié espace, 963-1908.

A OUTREMONT
PLACE D'AFAIRES, bureau meublé,
services compris (réception, fax, pho-
tocopieuse), 648-1940.

AU 5005, Jean-Talton Ouest, métro Na-
mur, 800 à 4500 pi. ca.
738-5887

**BIENVENUS GENS D'AFFAIRES ET
PROFESSIONNELS**, bureaux avec ser-
vices à partir de 450 \$, 335-7833.

BUREAUX À SOUS-LOUER
Laval, Boul. Le Carrefour, dans imm.
prestigieuse, 5 bureaux fermés, récep-
sion, conférence, 3 bureaux, à aire
ouverte, décoration luxueuse, 4 mois
gratuits sur bail de 2 ans, 688-6843.

**CENTRE-VILLE
2055 PEEL
SOUS-LOCATION**
1 555 pi. ca., Bail jusqu'en février 1992.
Toutes les offres seront considérées.
845-8781

CENTRE-VILLE
Immeuble de prestige, 600, 900, 1 500
pi. ca. Libre immédiatement.
845-0901, 521-3071.

**CENTRE-VILLE
7,50\$ pi. BRUT**
Appellez Sam. 497-7770, 393-9122

COIN

DELMORIER - BEAUBIEN
500 pi. ca., 2e étage, 575 \$/mois, non

La Magnétothèque s'enrichit de nouveaux titres

DE NOUVEAUX ouvrages s'ajoutent mardi à la collection de la Magnétothèque, cet organisme qui rend la littérature et l'information écrite accessibles aux aveugles et handicapés de la vue.

La Maison suspendue, de Michel Tremblay, *Dans l'oeil de l'aigle*, de Jean-François Lisée, *Les Québécois violents*, de Marc Laurendeau, *Les apostasies*, de Jean-Louis Gagnon, *La magie du passé*, de Marcel-Marie Desmarais, *Provigo*, de Maurice Chartrand, *Le point G*, de Claire Bouchard, et *Lavalin: ficelles du pouvoir*, de Carole-Marie Allard, sont maintenant disponibles en livres-cassettes.

Les comédiens et animateurs Julien Bessette, Reine France, Claude Gai, Robert Lavoie, Suzanne Léveillé, Denise Tessier et Jacques Fauteux ont prêté leur voix et leur sens de l'interprétation à ces versions audio.

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



La collection de la Magnétothèque comprend maintenant 6000 titres, grâce à 13 200 heures de travail bénévole, précisait en conférence de presse son président directeur général André Hamel.

La Magnétothèque, via les compagnies de câble, offre du lundi au vendredi un service de lecture des journaux. Entre 7h et 11h le matin, il y a des segments où on entend respectivement les éditoriaux, les sports, l'actualité nationale et internationale, les arts et spectacles, la consommation et affaires sociales, l'économie, les opinions et courrier des lecteurs.

Ce bloc de quatre heures est ensuite répété le reste de la journée. Ce service est inclus dans l'abonnement radio du câble, sans supplément pour le bénéficiaire quand il s'inscrit via la Magnétothèque, pourvu qu'il soit abonné au service de base du câble.

Par ailleurs des billets à 100 \$ l'unité (tirage le 29 mai) sont en vente pour la campagne de financement 1991 de l'organisme. La compagnie de câble Cogeco y contribue pour 20 000 \$, la Banque Nationale pour 80 000 \$; l'objectif global est 500 000 \$.

Le Théâtre du Bois de Coulonge : l'art d'avancer en arrière !

Jocelyne Richer

COMME LES passagers dans les autobus bondés, la direction du Théâtre du Bois de Coulonge cultive l'art d'avancer en arrière, en choisissant pour sa programmation 91 une oeuvre et deux auteurs qui ont déjà donné vie à la grande tente dressée à Sillery.

Pas de risque inutile, pas d'escapade en terrain inconnu, mais des valeurs sûres répondant au goût du public. Tel est le choix du Théâtre du Bois de Coulonge, qui veut ainsi, pour souligner son quinzième anniversaire, faire un retour vers le passé et redonner aux spectateurs ce qu'ils ont déjà vu et aimé.

Aussi, « Citrouille », de Jean Barbeau, sera-t-elle présentée pour la troisième fois en 15 ans au TBC. La pièce avait connu un beau succès, en 1977, en exhibant un Jean-René Ouellet dans son plus simple appareil. L'année suivante, on avait remis ça. En 1991, est-ce qu'on tente d'étirer la saucisse ? de ranimer le flambeau féministe ? Semble-t-il qu'on veuille ouvrir l'album de souvenirs des années 70, et voir si « Citrouille », comme la mini-jupe, fera un retour inattendu et fulgurant.

« Citrouille » a-t-elle bien vieilli ? Tellement associée aux excès et aux pires clichés sur le mouvement féministe des années 70, la pièce, drôle à l'époque par son outrance, pourrait bien aujourd'hui tomber à plat, comme une mode. Avant d'accepter de jouer le macho de service, kidnappé et déshabillé par trois féministes enragées et vengeresses, Louis-Georges Girard a hésité. Puis il s'est dit : « Cou'donc, si les pièces de Beaumarchais sont toujours modernes 200 ans après leur création, pourquoi pas Citrouille 15 ans après ? » On saura le 21 juin au 20 juillet si le parallèle tient le coup.

« Citrouille » risque d'être le point fort de la saison, mais la pièce de Barbeau aura été précédée par « Gingerbread lady », une oeuvre de Neil Simon, auteur américain bien connu, habitué autant du Bois de Coulonge que des autres théâtres d'été. On y verra Diane Jules en chanteuse « has been », Gainsbourg sur les bords, alcoolé en chute libre vers la déchéance, mais qui tente de remonter la côte et de retrouver la cote. Tout cela sur le ton de la comédie. Yves Jacques fait partie de la distribution. C'est du 17 mai au 15 juin.

Pour clore sa saison du retour

vers le passé, le TBC a choisi de présenter « Le point de non-retour ». Il s'agit d'une oeuvre d'Agatha Christie, et on peut s'attendre à une histoire de réunion mondaine où la mort est au rendez-vous. Le Théâtre du Bois de Coulonge avait déjà offert au public une autre pièce de la grande dame anglaise, sa plus célèbre peut-être, « Dix petits nègres ». Du 26 juillet au 31 août, avec, notamment Huguette Oigny et Yves Jacques.

Ce dernier, présent dans deux des trois productions de la saison, a donc choisi de faire un retour aux sources et de passer l'été à Québec où il avait débuté au théâtre dans *Volpone*, avec Jean-Marie Lemieux, en 1980. Jusque-là, Yves Jacques hésitait entre une carrière de comédien et une autre de chanteur, lui qui connaissait le succès dans le groupe rock « Sick and the outlaws ». En conférence de presse, il a tenu à préciser « sans prétention », qu'il était ces temps-ci un comédien très en demande, au Québec et ailleurs, en Europe, mais qu'il avait choisi Québec et son Bois de Coulonge.

En annonçant sa programmation par Rachel Lortie et François Tassé, a tenu à rappeler tous les faits d'ar-

mes de ce théâtre estival. Chiffres et graphiques à l'appui, on a appris que, depuis 1977, la tente du TBC a accueilli 581 001 spectateurs pour un total de 1549 représentations.

Au fil des ans, ce théâtre sous la tente a connu des hauts et des bas. 1980 fut sa meilleure année, avec 200 représentations et 78 759 spectateurs. C'était la saison de « Mème jour même heure, l'an prochain », de Bernard Slade, de « Volpone », de Ben Johnson, et de « L'enquête », de Frank Fontaine.

La pire année a été 1986, avec 100 représentations et 27 987 spectateurs. Depuis, le TBC semble avoir pris une vitesse de croisière avec une assistance qui tourne autour des 40 000 spectateurs par saison depuis quatre ans.

Le souci de raconter la petite histoire du Bois de Coulonge a amené les dirigeants à fournir à la presse quantité d'informations : nombre de représentations pour chacune des pièces des 15 dernières années, moyennes saisonnières, notes biographiques sur Agatha Christie, etc. En tout, une dizaine de communiqués. Mais pas un mot sur celui qui fut un des principaux artisans du succès du TBC, et certainement son coeur : Jean-Marie Lemieux.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements
1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.
La Chambre des huissiers du Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-001174-912
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Le Procureur adjoint SWARNJIT KAUR SANGHA, Partie Demanderesse c. KULWANT SINGH MALHI, Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à KULWANT SINGH MALHI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 St-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les (30) trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la demande en séparation de corps a été remise au greffe à l'intention de KULWANT SINGH MALHI.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 06 avril 1991
MICHEL MARTIN P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-195603-919
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Le Procureur adjoint MARIE ESTHER DESORMEAUX, Partie Demanderesse c. LUBINCK DESTIN, Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Lubinck Destin, défendeur, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Lubinck Destin, défendeur.
Lieu: Montréal
Date: 11 avril 1991
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-000197-918
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT CENTRE DE DISTRIBUTION HI-TECH, Partie demanderesse c. JOSEPH HOZER, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Construction Doly Inc. et au co-défendeur JOSEPH HOZER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été remises au greffe à leur intention.
Lieu: Montréal
Date: 11 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME JEAN-PIERRE BELAIR, AVOCAT
ME Jean-Sébastien, Suite 2400
1010, rue Sherbrooke ouest,
Montréal, Qué H3A 2T2
Tél.: 844-2081.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
pour 14 h heures de Montréal
ASA.11020.A
le mardi 14 mai 1991
Siège social et autres établissements
SERVICES, SUR DEMANDE, DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE POUR EXÉCUTER DES TRAVAUX ORDINAIRES D'ÉLECTRICITÉ
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : Aucune
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)
Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h à l'endroit suivant :
HYDRO-QUÉBEC FINANCES ET ADMINISTRATION Direction Services administratifs Service Approvisionnement et Services
75, boul. René-Lévesque Ouest, 18^e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4
Pour renseignements : (514) 289-2525
Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de lettre de crédit irrévocable, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou d'obligations au porteur.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service Approvisionnement et Services Pierre Paul Roy

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-12-195603-919
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Le Procureur adjoint MARIE ESTHER DESORMEAUX, Partie Demanderesse c. LUBINCK DESTIN, Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Lubinck Destin, défendeur, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Lubinck Destin, défendeur.
Lieu: Montréal
Date: 11 avril 1991
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-000197-918
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT CENTRE DE DISTRIBUTION HI-TECH, Partie demanderesse c. JOSEPH HOZER, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Construction Doly Inc. et au co-défendeur JOSEPH HOZER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été remises au greffe à leur intention.
Lieu: Montréal
Date: 11 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME JEAN-PIERRE BELAIR, AVOCAT
ME Jean-Sébastien, Suite 2400
1010, rue Sherbrooke ouest,
Montréal, Qué H3A 2T2
Tél.: 844-2081.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

AVIS est par la présente donné, conformément au paragraphe 45(2) (c) de la Loi sur les compagnies d'assurances étrangères, que la Société Commerciale de Réassurance demandera au Surintendant des institutions financières du Canada, le ou après le 30 mai 1991, de libérer ses actifs au Canada. La Société Commerciale de Réassurance cessera d'opérer au Canada et transférera toutes ses polices d'assurances souscrites au Canada à SCOR Vie, un assureur enregistré au titre de la Loi sur les Compagnies d'assurances étrangères.
Tout Assuré qui s'oppose à cette libération doit enregistrer son opposition auprès du Surintendant des institutions financières du Canada avant le 30 mai 1991.
Montréal, le 23 février 1991.
Robert Parizeau
Fondateur de pouvoir au Canada

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-010454-911
COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE
CAISSE POPULAIRE ST-FRANÇOIS DE LAVAL, Partie demanderesse c. RAYMOND GÉLINAS, ET LAVAL DUCHESNE, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVAL DUCHESNE, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

AVIS est par la présente donné, conformément au paragraphe 45(2) (c) de la Loi sur les compagnies d'assurances étrangères, que la Société Commerciale de Réassurance demandera au Surintendant des institutions financières du Canada, le ou après le 30 mai 1991, de libérer ses actifs au Canada. La Société Commerciale de Réassurance cessera d'opérer au Canada et transférera toutes ses polices d'assurances souscrites au Canada à SCOR Vie, un assureur enregistré au titre de la Loi sur les Compagnies d'assurances étrangères.
Tout Assuré qui s'oppose à cette libération doit enregistrer son opposition auprès du Surintendant des institutions financières du Canada avant le 30 mai 1991.
Montréal, le 23 février 1991.
Robert Parizeau
Fondateur de pouvoir au Canada

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-12-195603-919
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT JOELLE MANGOT, Partie demanderesse c. ABDENNOUR BELMILOUD, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ABDENNOUR BELMILOUD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame à Montréal, district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR, pour une déclaration en divorce et une requête pour mesures provisoires présentable le 10 mai 1991 en salle 2.17. Des copies ont été remises au greffe à l'intention de M. ABDENNOUR BELMILOUD.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 5 avril 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-011660-912
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse c. LES MAILLOTS NO SHARK'S INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LES MAILLOTS NO SHARK'S INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, DISTRICT DE QUÉBEC, salle 1.100, dans les 30 (TRENTE) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-011660-912
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse c. LES MAILLOTS NO SHARK'S INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LES MAILLOTS NO SHARK'S INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, DISTRICT DE QUÉBEC, salle 1.100, dans les 30 (TRENTE) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-011660-912
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse c. LES MAILLOTS NO SHARK'S INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LES MAILLOTS NO SHARK'S INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, DISTRICT DE QUÉBEC, salle 1.100, dans les 30 (TRENTE) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-02-011660-912
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse c. LES MAILLOTS NO SHARK'S INC., Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LES MAILLOTS NO SHARK'S INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, DISTRICT DE QUÉBEC, salle 1.100, dans les 30 (TRENTE) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de LES MAILLOTS NO SHARK'S INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 avril 1991
MARIE-HELENE BELISLE
Me Suzanne Verreault
Me Parent & Ass.
2, Complexe Desjardins, 24^{ème} étage
Montréal.

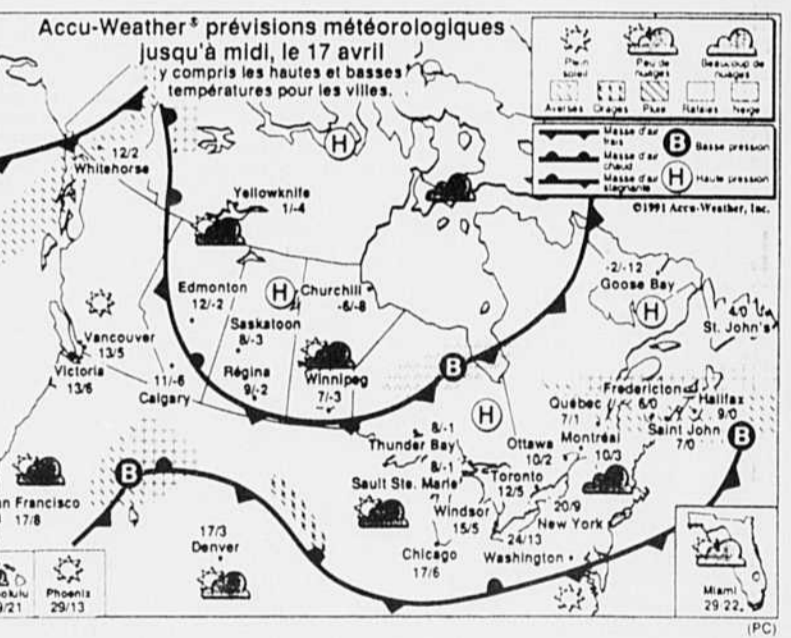
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-05-00375-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Partie demanderesse c. LES CONSTRUCTIONS BOCAMAR INC., Partie défenderesse
ET LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL ET ALS.
Mis en cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Les Constructions Bocamar Inc. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Les Constructions Bocamar Inc.
Lieu: Montréal
Date: 07 mars 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME LUCIEN LACHAPPELLE
591 St-Hubert
Montréal, Qc
H2S 2L8.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-05-00375-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Partie demanderesse c. LES CONSTRUCTIONS BOCAMAR INC., Partie défenderesse
ET LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL ET ALS.
Mis en cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Les Constructions Bocamar Inc. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Les Constructions Bocamar Inc.
Lieu: Montréal
Date: 07 mars 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME LUCIEN LACHAPPELLE
591 St-Hubert
Montréal, Qc
H2S 2L8.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-05-00375-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Partie demanderesse c. LES CONSTRUCTIONS BOCAMAR INC., Partie défenderesse
ET LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL ET ALS.
Mis en cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Les Constructions Bocamar Inc. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Les Constructions Bocamar Inc.
Lieu: Montréal
Date: 07 mars 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME LUCIEN LACHAPPELLE
591 St-Hubert
Montréal, Qc
H2S 2L8.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC NO. 500-05-00375-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Partie demanderesse c. LES CONSTRUCTIONS BOCAMAR INC., Partie défenderesse
ET LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL ET ALS.
Mis en cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Les Constructions Bocamar Inc. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Les Constructions Bocamar Inc.
Lieu: Montréal
Date: 07 mars 1991
MARIE-HELENE BELISLE
ME LUCIEN LACHAPPELLE
591 St-Hubert
Montréal, Qc
H2S 2L8.

LA METEO



Situation générale: un système dépressionnaire, accompagné de pluie et de brume sur les régions du sud et de neige fondante pour les régions les plus au nord, demeure sur l'ouest de la province. Les précipitations diminueront grandement mais les nuages persisteront.
Demain, la dépression se dirigera vers la côte est américaine et permettra au soleil de faire de brèves apparitions sur l'ouest du Québec. Pour ce qui est de l'est de la province un anticyclone gardera le ciel dégagé pour les prochains jours.
Toutefois le temps demeurera froid.

ble neige en matinée. Nuageux et possibilité d'averses ou de chutes de neige par la suite. Max.: 5. Probabilité de précipitations: 70%. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.
Témiscamingue: faible neige fondante ou brume en matinée. Nuageux et possibilité d'averses par la suite. Max.: 6. Probabilité de précipitations: 70%. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses.
Pontiac-Gatineau et Léves: Laurentides: faible brume et brumeux en matinée. Nuageux et averses dispersées par la suite. Max.: 6. Probabilité de précipitations: 70%. Demain: nuageux avec éclaircies.
Ottawa-Hull: nuageux et brumeux avec un peu de brume en matinée. Nuageux et possibilité d'averses par la suite. Max.: 7. Probabilité de précipitations: 30%. Demain: nuageux avec éclaircies.
Trois-Rivières et Drummondville: Estrie: un peu de brume parfois mêlée de neige fondante en matinée. Nuageux avec averses dispersées par la suite. Max.: 6. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 50%. Demain: nuageux avec éclaircies.
Québec, Beauport: faible neige mêlée de pluie cessant en matinée. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: 5. Probabilité de précipitations: 60%. Demain: nébulosité partielle.
La Tuque, Réserve des Laurentides: faible neige fondante cessant en matinée. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max.: 5. Probabilité de précipitations: 60%. Demain: nébulosité partielle.
Lac St-Jean, Sagouay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 4. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 20%. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.
Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 0. Vents modérés. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.
Baie-Comeau, Ste-Anne-des-monts et Parc-de-la-Caspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 0. Vents modérés. Demain: ensoleillé.
Sept-Îles, basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé. Max.: -1. Demain: ensoleillé.
Source: Environnement Canada

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.
Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 26 mars 1991, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Radiographie d'un grand malade

1. La promotion du bilinguisme Coast to Coast, une erreur fatale

William Thorsell
Rédacteur en chef
The Globe and Mail

SI LE CANADA se scinde en deux parties, nous serons citoyens de deux pays diminués et marqués par l'échec. Populations et économies seront rapetissées; notre influence dans le monde en sortira diminuée. Nous n'aurons plus de raisons valables de faire partie du Club des Sept. Dans tous les forums internationaux, notre stature aura diminué, de même que la réputation qui est la nôtre auprès des peuples ordinaires de la planète. Divisés géographiquement, blessés spirituellement et changés psychologiquement, il se pourrait bien que nous nous retrouvions sur la voie de diverses formes d'union avec les États-Unis.

Plusieurs Canadiens, au Québec et ailleurs, préfèrent toutefois cette perspective à la réforme du statu quo. Ce qui signifie que le statu quo doit bien avoir de graves défauts. Il est difficile de croire qu'un pays qui, comme le Canada, jouit d'une position privilégiée dans le monde, puisse sciemment envisager son propre rétrécissement, sans avoir de très sérieuses raisons.

Bien sûr, on peut aussi envisager de mauvaises raisons comme l'ignorance, l'apathie, l'intolérance, l'esprit de revanche, la stupidité ou la cupidité. Nous devons prendre en compte la possibilité qu'un pays paraissant sain à d'autres égards en vienne à une forme de suicide national.

Si tel était le cas, nous n'aurions plus qu'à nous asseoir en déplorant cet état de choses, et en essayant d'en tirer le meilleur parti. Il se pourrait que ce soit ainsi que nous devions agir, et il y aurait à cela un aspect stimulant. Je crois tout simplement qu'il s'agit là d'un second choix. En un sens, nous devons croire que derrière la présente crise, il y a de bonnes, plutôt que de mauvaises, raisons si nous devons garder espoir en un Canada souverain.

Mettions-nous donc à l'examen des défauts qui sont en train de défaire ce pays. Nous pourrions par la suite parler de gestes pouvant servir de remèdes.

Comment diluer le nationalisme québécois

Je pense que nous nous sommes grandement trompés dans les années 60 en tentant de modifier la nature du Canada de l'Atlantique au Pacifique, dans un effort visant à contenir le nationalisme au Québec.

Pour l'essentiel, Ottawa a tenté de diluer le nationalisme québécois en le dispersant à travers le Canada, par le biais du bilinguisme officiel. La stratégie était la suivante: Ottawa refusait au Québec des pouvoirs additionnels dans leur propre province en échange de droits additionnels à Ottawa et dans toutes les autres provinces. L'intention était louable, mais la stratégie a échoué.

Il apparaît évident que les Québécois ne se laisseront pas ainsi acheter pour ce qui est de leurs affaires internes, et que beaucoup de Canadiens, ailleurs au pays, ont éprouvé désaffection et confusion devant ce troc offert en leur nom.

Mais il existait une solution de rechange qui aurait tenu compte de la géographie et d'une interprétation plus respectueuse de notre histoire. Elle consistait à offrir au Québec une plus grande latitude au sein du Canada, de harnacher le nouveau nationalisme québécois pour le faire servir à une plus grande cause canadienne, tout en s'efforçant de développer simultanément un nationalisme plus cohérent, plus robuste chez les anglophones du reste du pays. Cette voie relève plus du partenariat que du mariage: ne pas envisager un pays fait de deux solitudes indifférentes, mais la vie sous un même toit acceptée par des colocataires plutôt que par des amoureux.

Tout au long de l'histoire, nous avons eu besoin d'une certaine distance entre nous pour développer nos identités et pour vivre agréablement en tant que Canadiens. Rappelez-vous qu'un aspect bien particulier de la Confédération, en 1867, a été de diviser la Province unie du Canada, en effectuant un retour au Haut et au Bas Canada, c'est-à-dire à l'Ontario et au Québec. En 1867, comme condition pour former un pays, nous avons dû ménager plus de distance, dans ce pays, entre les deux partenaires fondateurs. En 1991, je crois que c'est là encore une fois une condition pour sauver le pays.

La gaucherie des efforts déployés par Ottawa pour altérer cette trajectoire depuis les années soixante a conduit, à mon avis, à mécontenter tout le monde.

Le Québec frustré

Tandis que les francophones du Québec appréciaient certainement les pouvoirs accrus à Ottawa et le bilinguisme officiel ailleurs au pays, aucun de ces deux faits ne touchait le cœur du problème tel qu'il était ressenti au Québec même.



Manifestants anti-bilinguisme devant le Parlement canadien.

L'un des aboutissements prévisibles de la Révolution tranquille avait trait à la volonté d'élargir l'emprise sur le secteur public en vue de façonner une société moderne, laïque et francophone en Amérique du Nord. Toutefois, Ottawa s'opposait fortement à une telle évolution, spécialement sous Pierre Trudeau, en fermant qu'il était dans son combat personnel contre ces tendances au Québec. Malgré la Révolution tranquille, Ottawa n'a accordé que très peu de pouvoirs additionnels au Québec sur leurs propres affaires depuis un quart de siècle. Le courant a même été à l'inverse.

Tout juste deux ans après le référendum québécois de 1980 sur la souveraineté-association, Ottawa et les autres provinces ont de fait diminué les pouvoirs dont avaient joui les Québécois depuis 1867 dans leur province. La loi constitutionnelle de 1982 a éliminé le soi-disant droit de veto du Québec sur les modifications à la Constitution, et a assujéti les lois québécoises à la discipline particulière de la Charte canadienne des droits et libertés.

Depuis les années 60, Ottawa a aussi utilisé son énorme pouvoir de dépenser dans des domaines de compétence provinciale, et la Cour suprême du Canada a renforcé les pouvoirs fédéraux s'agissant de communications et de commerce interprovincial. Le Québec est donc confiné plus étroitement, par les lois, qu'il ne l'était quand s'amorça la Révolution tranquille il y a 30 ans.

Le courant qui tend à promouvoir le nationalisme québécois à l'intérieur de cette province se fit plus visible chez les Québécois lorsque l'opinion publique du reste du Canada a rejeté, en 1990, l'entente constitutionnelle dite du lac Meech. Meech tentait de rétablir partiellement le statut que la loi constitutionnelle de 1982 avait enlevé au Québec. Mais bien des Canadiens insistaient sur le fait que le Québec était une province « comme les autres » et qu'elle devait demeurer telle.

Voilà, à propos du Canada, un gros mensonge que l'on ne peut plus soutenir aujourd'hui. Le Québec n'est pas une province comme les autres et ne l'a jamais été: ni en 1763, ni en 1774, 1791 ou 1867, toutes ces dates se rapportant à des législations importantes qui reconnaissaient clairement la société distincte du Québec. Ce que j'appellerais « la répression élégante » du nationalisme du Québec depuis 1960, au sens où on le dispersait à travers le Canada, devait inévitablement mener à l'insatisfaction du Québec. Au lieu de lier le Québec au reste du Canada, cette stratégie a contribué implicitement à pousser le Québec vers la souveraineté. Le Québec moderne et laïque n'avait vraiment pas besoin de jouer un rôle dans le reste du Canada, sauf à Ottawa. Le Québec avait besoin d'un espace agrandi à l'intérieur du Canada comme il était, et les Québécois ne l'ont pas obtenu. Dans les faits, les Québécois se retrouvent avec un espace plus restreint et c'est là aujourd'hui le noeud du problème dans cette province.

Le Canada frustré

La tentative de diluer le nationa-

Il faut envisager la vie sous un même toit, mais acceptée par des colocataires plutôt que par des amoureux.

lisme québécois dans le Canada a une deuxième conséquence malheureuse que l'on ne comprend pas toujours clairement. Elle a affaibli et rendu plus confus le nationalisme anglophone dans les autres provinces et régions. Cette tentative a été la source d'une profonde aliénation dans le reste du Canada où le nationalisme était en train de trouver une voix moderne et une voie distincte à l'époque de l'Expo 67.

L'effort qu'a fait Ottawa pour mettre en valeur « le fait français » dans les autres régions, et qui faisait partie de son effort pour contrôler le fait français au Québec, constituait un défi à l'identité propre d'une bonne partie du reste du pays. Ainsi, le Canada de l'Ouest dans son ensemble s'est fondé sur une prémisses reconnaissant l'égalité de toutes les nationalités et cultures, sous un parapluie anglophone — c'est ce que j'appelle le *Prairie Compact*, ou consensus de l'Ouest.

Il y eut certes une exception, le Manitoba, mais cela changea autour de 1890 quand on retira les droits de la langue française dans les écoles, les tribunaux et la législation de cette province; les Manitobains francophones recevaient un traitement semblable aux autres groupes minoritaires malgré leurs droits légaux selon la Constitution, et cette situation prévalut jusque dans les années 80.

Ottawa a, au tournant du siècle, ratisé l'Europe à la recherche d'immigrants auxquels on promettait l'égalité de toutes les nationalités « sous la Couronne ». Il y eut bien des bris de cette promesse, dans la pratique, mais elle prit fermement racine comme idéal dans l'Ouest du Canada et servit de liant pour une vision régionale. D'une part, les groupes immigrants cherchaient à intégrer leurs enfants à une nouvelle société canadienne. D'autre part, plusieurs groupes ont maintenu des valeurs religieuses et culturelles distinctes dans les familles et dans la vie communautaire.

Autour des années 60, dans l'Ouest, on a noté une égalité accrue, dans les faits, alors que des Canadiens d'origine ukrainienne, allemande, française, etc. occupaient des postes de commandement en politique, en affaires et dans les arts. La même situation se produisait en Ontario où une vague d'immigration plus récente — italienne, grecque, portugaise — se mit à occuper une place plus importante dans les sphères vitales de la société.

Imaginez alors le chamboulement lorsqu'Ottawa annonça, à la fin des années 60, qu'un de ces groupes — les Canadiens d'origine francophone — devaient être mis à part et jouer d'un apparent statut spécial: des écoles, une radio, une télévision et plusieurs services gouvernementaux dans leur

propre langue. À Ottawa on disait que c'était là reconnaître sur le tard « l'égalité » des deux peuples fondateurs à l'intérieur du Canada. Mais cela provoqua également un sens aigu de l'inégalité dans le Canada anglophone, au sein des autres peuples fondateurs (y inclus les autochtones, rarement mentionnés en ces temps-là).

Ironiquement, le Canada a créé ce qui a été perçu comme un statut spécial pour les francophones hors Québec, à l'intérieur de sa stratégie pour nier le statut spécial des francophones en tant que Québécois. Au fil des ans, ceci a contribué à renforcer dans le reste du pays la vision voulant que « Québec » a reçu assez de traitement spécial, tandis que le Québec, en tant que province, n'a obtenu rien du tout. Ce malentendu a été pour beaucoup dans l'impasse émotive entre le Québec et le reste du Canada.

Il en résulta des années d'un conflit fatal qui poussa maints Canadiens hors-Québec à s'éloigner du nouveau Canada qu'Ottawa tentait d'ériger pour dompter le nationalisme québécois. Bien des ressortissants de groupes ethniques qui s'étaient toujours sentis « égaux » se considèrent alors traités comme des citoyens de deuxième classe.

Au-delà de l'aliénation, il y eut une autre conséquence, heureuse pour le Canada. Quand le gouvernement Trudeau fit adopter la Loi sur les langues officielles en 1969, beaucoup ont demandé que l'équilibre culturel soit rétabli entre les francophones et les autres minorités canadiennes.

Deux ans plus tard, après un lobbying intensif, Pierre Trudeau fit, le 8 octobre 1971, sa fameuse déclaration au Parlement sur le multiculturalisme. Cette politique avait des liens avec la loi de 1969 et Trudeau déclara: « Il ne peut pas y avoir une politique culturelle pour les Canadiens d'origine britannique et française, une autre pour les peuples originels et une troisième pour tous les autres. Même s'il y a deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle, et aucun groupe ethnique n'a préséance sur un autre. Une politique de multiculturalisme dans un cadre bilingue s'impose au gouvernement comme le moyen le plus approprié d'assurer aux Canadiens la liberté culturelle. »

C'est le moment où l'idéal de la diversité supplanta au Canada anglophone l'idéal d'une nationalité commune, ce qui a contribué fortement, selon moi, aux difficultés que nous vivons.

La proclamation des langues officielles à travers le pays en 1969 était suffisamment déroulante, en 1969, mais, au nom de l'équilibre, elle mena en 1971 au multiculturalisme officiel par tout le Canada. On encourageait les Canadiens à se distancer d'une identité commune canadienne, à s'afficher officiellement et publiquement en tant que groupes distincts, de prendre part à la vie politique, à la vie en société et même aux affaires en tant que groupes distincts, et à s'assurer de leur juste part des largesses gouvernementales dans les crédits destinés à la culture en tant que groupes distincts.

Le multiculturalisme, facteur de confusion

Le premier ministre a souligné qu'il n'y avait « pas de culture officielle » — ce qui en pratique a dévalué le projet de bâtir une nation dans le Canada anglophone. Au cours des années 1970, le « canadianisme » s'incorpora à la politique officielle et, je crois, cela devint une force sociale particulièrement propice à la désintégration. Au cours des années 80, les conservateurs fédéraux renforcèrent la Loi sur les langues officielles et, dans un geste parallèle prévisible, mirent sur pied un ministère autonome pour le multiculturalisme: deux pas de plus dans la voie de la confusion.

Bien des Canadiens dans les autres régions se sont sentis aliénés par les efforts que faisait Ottawa pour remodeler leur propre histoire, détournée par une politique officielle de multiculturalisme. Des Canadiens anglophones dans le reste du pays en viennent à penser que la séparation du Québec est la seule voie qui leur permettrait de récupérer leur propre identité culturelle. On est en présence d'un échec patent de politiques qui avaient pour but de renforcer le nationalisme canadien.

(à suivre)

Texte reproduit avec la collaboration du quotidien torontois. La traduction est de Clément Trudel.

Contre le bellicisme archaïque et reptilien

Le droit, une façade commode

Jacques Légaré

Professeur d'économie et d'histoire au campus Notre-Dame-de-Foy à St-Augustin-de-Desmaures.

DANS UN sulfureux article intitulé « Contre le pacifisme démagogique », l'étudiante au doctorat en Histoire Renée Chartier reprend les thèmes rebattus par l'idéologie officielle, qui justifie la guerre du Golfe en la déclarant « guerre juste », puisqu'elle punit un très grave manquement au droit international opéré par un dictateur agresseur.

Cette guerre est dite juste parce que, selon Renée Chartier, elle est « conforme aux déclarations » de l'ONU et « justifiée par le droit international ». Le plus déplorable, ajoute Mme Chartier, ce serait que les pacifistes qui dénoncèrent cette politique soient tombés dans « l'anti-américanisme primaire ».

Enseignant l'Histoire des États-Unis depuis 15 ans, grand admirateur du peuple américain et de ses institutions, permettez que je défende à mon tour les pacifistes qui veulent stopper cette guerre parce qu'ils savent, eux, qu'elle ne réglerait rien dans la région.

En effet, Saddam Hussein est toujours au pouvoir. Les Kurdes ont remplacé les Koweïtiens sur la chaise du bourreau et la solution du conflit israëlo-palestinien n'a pas avancé d'un cheveu. Les victimes d'hier, les Koweïtiens, sont les bourreaux des travailleurs palestiniens. Des bourreaux comme Hafez el-Assad, de Syrie, et Li Peng, de Chine, en

Le pacifisme conséquent ne vise pas le désarmement unilatéral, ni à renoncer à abattre les dictateurs. Mais simplement à unir les forces du droit, les démocraties légitimes, dans des institutions internationales renforcées.

Marcos, Pinochet, Duvalier, Franco et les staliniens de l'Est tombèrent sans guerre frontale entre États.

ont profité pour se refaire une virginité, le premier occupant toujours le Liban et le deuxième le Tibet. La conclusion est claire: un bain de sang ne règle jamais rien; seul le renforcement du droit et des institutions de droit assurent la paix et met la force à son service.

En clair, un droit puissant n'a pas besoin de faire la guerre car il est, par sa puissance même, respecté. Les dictateurs susnommés ne le respectent pas parce que ce droit n'existe qu'à l'état embryonnaire en tant que droit effectif. C'est ce que les pacifistes ont voulu faire entendre aux partisans de la « guerre juste » qui font le jeu des bellicistes, lesquels se cachent derrière les concepts de défense, de sécurité et du respect du droit international. Ils ont profité de sa faiblesse pour faire leur petite guerre au lieu de profiter de l'agression du Koweït pour renforcer ce droit.

En effet, ces bellicistes se cachent derrière la façade et on les repère dès qu'ils brandissent la guerre comme le moyen pour assurer la paix. Ils ont, comme dit Alain, « une vertu à visage de monstre ». Car ils ne font qu'appliquer la loi belliciste énoncée par Clausewitz: la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens. Conséquence, tout citoyen en son cœur et tout chef d'État en ses actions qui se sert de la guerre comme moyen est un belliciste.

Humanisme incompris

Cartier pacifique n'a pas bombardé l'héran durant la prise des otages en 1979 et il a ultimement eu raison. Son humanisme incompris lui coûta sa réélection, parce que les brutes sont encore nombreuses en notre belle Amérique. « Celui qui frappe fort est premièrement craint, deuxièmement respecté et finalement aimé » dit Alain. Carter n'avait pas cette « prétention d'esprit qui mène tout le reste à la bataille ».

Chez les Américains, dont j'admire au plus haut point la culture et le dynamisme, luttent, à l'intérieur de leur vivante mais inégalitaire démocratie, deux courants très forts: le pacifisme des Quakers progressistes, pro-Indiens, anti-esclavagistes, internationalistes, et le courant sectaire, violent, xénophobe et raciste des Puritains de Salem et d'ailleurs. Ces deux pôles, parcourus d'expres-

sions diverses selon les enjeux du moment, forment un balancier où un Carter pacifique, le président des Droits de l'homme, peut être suivi d'un Reagan belliciste, comme jadis le belliciste Hamilton côtoyait le pacifique Jefferson.

Les pacifistes d'aujourd'hui appuient à fond le courant américain « Pas de sang pour du pétrole », qui est le plus humain et le plus porteur d'avenir. L'accusation d'« anti-américanisme primaire » relève donc de l'erreur grossière. Les pacifistes ne combattent ni un peuple ni une civilisation, mais une politique.

Mais le fond du problème est ailleurs. La guerre comme moyen est le détournement des impatiens et des haineux. Il faut lire *Mars ou la guerre jugée*, d'Alain, pour l'apprendre si on ne sait lire l'histoire, si on la lit comme Machiavel qui a subi la dictature des faits sanglants racontés par Thucydide et Tite-Live, au lieu de tenir le cap sur la beauté du monde et la noblesse de l'homme exprimées par Sophocle et Marc-Aurèle.

Venir à bout des dictateurs agressifs peut se faire avec les moyens du droit et des institutions renforcées. La guerre comme moyen enlève de la crédibilité morale à celui qui la gagne et renforce le faulx vaincu par l'humiliation. Une guerre ne répare pas une injustice mais en crée de nouvelles, qui génèrent d'autres guerres, car injustices et guerres sont contagieuses. Les bellicistes partisans de la « guerre juste » sont les bouchers des Sciences humaines comme les scientifiques des balistiques en sont les savants sans tête ou sans cœur.

Il faut comprendre à la façon d'Alain la psychologie des agresseurs: ils reculent devant la force ou la résistance, et foncent sur les faibles et les désarmés. Et celle des bellicistes qui s'ignorent: amants secrets de la violence parée du droit, ils se paient le luxe de discourir contre les pacifistes.

Le pacifisme conséquent ne vise pas le désarmement unilatéral, ni à renoncer à abattre les dictateurs. Mais simplement à unir les forces du droit (les démocraties légitimes) dans des institutions internationales renforcées, pour qu'elles fassent prévaloir le droit, voire qu'elles renversent les dictateurs, avec des moyens moins effroyables que des guerres.

Ces moyens existent et sont efficaces. Marcos, Pinochet, Duvalier, Franco et les staliniens de l'Est tombèrent sans guerre frontale entre États. Isoler les agresseurs et les dictateurs pendant des décennies est la solution la plus civilisée, la plus efficace et celle qui corrompt le moins le groupe de démocrates qui se lanceraient ensemble dans des opérations punitives.

Même la Deuxième Guerre mondiale aurait pu être évitée, si on en croit les Mémoires de Churchill. Si les chefs d'État d'alors avaient su dès 1935 faire tous front contre Hitler et l'isoler. On fit avec lui ce qu'on fit avec Saddam: Staline l'arma en lui livrant blé et pétrole, comme on arma Saddam contre l'Iran khomeiniste. Stratégie sans tête des demi-bellicistes que sont les partisans de la « guerre juste ». À croire qu'ils protègent la paix à moitié pour pouvoir faire la guerre qu'ils souhaitent, avec la bonne conscience de vouloir défendre la paix en faisant le contraire...

Cowboys et puritains

Pour sortir de ce demi-bellicisme à la logique inconsciente, il faut simplement développer la force du droit par des moyens plus sophistiqués, plus subtils, conséquemment plus civilisés. En rester aux moyens des cow-boys et des puritains violents perpétue l'archaïsme de la violence d'État. Il faut dès lors travailler à ce que les combattants soient tous du côté de la paix et des pacifistes qui savent mieux la définir.

En effet, la guerre en tant que moyen au service d'une politique détruit la Cité qui, disait déjà le vieil Aristote, « suppose l'amitié ». Si un chef d'État la viole, il faut lui faire face avec les moyens que donne le droit civilisé et humain, celui qui unit la patience des décennies pour imposer sa ferme loi. En conséquence, on ne se sert pas d'une guerre pour supprimer un droit international insuffisant, mais on développe celui-ci pour parer celle-là. Sinon, on aboutit à l'insolente et indéfendable logique de ceux qui agissent leur crayon contre les pacifistes, au lieu, soit dit en passant, de le mettre au service d'Amnistie internationale.

Cette logique, « idées de l'animal sans tête » selon Alain, rend coupables les pacifistes de fomenter les guerres par faiblesse; valorise et justifie la guerre punitive gardienne de la paix. Ayons à l'esprit ce que nous dit Alain: « La guerre n'est que l'esprit qui consent. » À quoi? À ce « brutal mécanisme, à cette faiblesse décharnée, à ces passions triomphantes, à ces vertus décapitées ».

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale: José Boileau, François Brousseau, Jean-Charles, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelier, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle: Pierre Beaulieu, Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique: Robert Dutriscac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique: Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur), Jacques Turcotte; à l'information politique: Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean-Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avri, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires).

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Aïe (directrice), Monique Corbeil, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, LES ANNONCES CLASSÉES Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant, LA SOLLI-CITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczian (coordonnateurs), Patrick Saless, Michelle Ruelland, Louise Paquette, Responsable à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Ray-cote à responsabilité limitée, 612, 621, 622, 623, rue Saint-Jacques, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à publier et à diffuser des informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., suite au 775, boul. Lebeau, St-Laurent (Coursier de deuxième classe, enregistrement numéro 0958). Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.95 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.